

# LES FORGES ET POÊLERIES DU COUVINOIS DU XVIII<sup>e</sup> AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR WILLIAM DEVOS  
PAUL MAGNIETTE  
ET CAMILLE GENTILHOMME

## LES DERNIÈRES ANNÉES DU MONDE PRINCIPAUTAIRE ET DE LA BONNE VILLE DE COUVIN

En Europe occidentale, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a été caractérisée par la poussée du courant philosophique qui entendait resituer l'homme au centre des préoccupations : l'homme, sa liberté, son autonomie, sa valeur propre ainsi que le contrat social qui découle de son implication dans la société.

Cette approche nouvelle qui remettait en cause tout le système social fut incontestablement l'élément majeur qui devait aboutir à la révolution française de 1789 et à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi qu'à l'abolition des privilèges. Sous l'influence de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire, de Diderot, d'Alembert, de Jaucourt et de nombreux hommes de science, l'Encyclopédie imposa l'idée du progrès économique et social. Les physiocrates emboîtèrent le pas à Quesnay et à son « Tableau économique » (1758) pour souligner que la terre est source première de la richesse et en prôner une juste répartition. Sans vouloir développer toutes les attaches et les périodes de ces prises de position, il faut cependant en souligner les effets détonants et les remous qu'elles provoquèrent dans le monde principautaire tout entier [3]\*

Les pouvoirs respectifs furent rediscutés, le type de représentativité ainsi que l'importance des groupes composant les assemblées donnèrent lieu à bien des contestations. Notre région, fort éloignée de Liège, fut également secouée d'autant plus que sa situation isolée entre les territoires des Pays-Bas autrichiens et de la France surtout augmentait encore la sensibilité aux idées nouvelles. Séparée du pouvoir central, la Bonne Ville de Couvin vivait au bas de la zone sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse quasi en vase clos, bordée à l'ouest par des terres hennuyères sous régime autrichien, au sud et à l'est par les territoires français et au nord par la place fortifiée de Mariembourg, annexée par la France depuis le traité des Pyrénées (1659). L'exportation vers Liège et ses centres métallurgiques (armureries, clouteries, pièces d'affût. ) [1] s'avérait

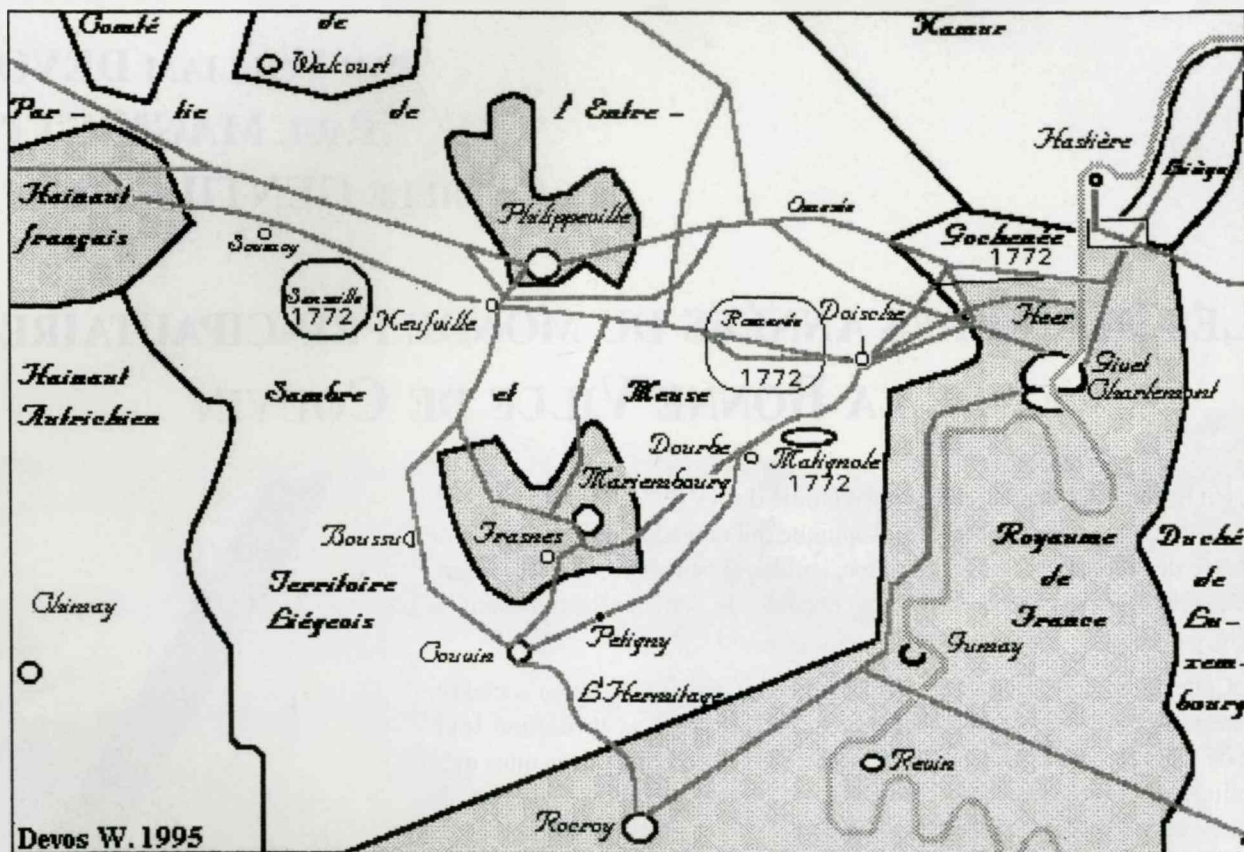


Bâton de « Maître » de la cité de Liège (1771), offert par la cité. Les bourgmestres et échevins les tenaient en main lors des cérémonies. [3]

\* Les chiffres entre [ ] renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Routes de l'Entre-Sambre-et-Meuse au XVIII<sup>e</sup> s.  
 D'après W. Devos. Couvin dans la Calestienne, région d'Europe.  
 Archives générales du Royaume.  
 Studia 75.

malaisée. Restait la Calestienne, vers l'ouest, le Hainaut et la région de Valenciennes avec des tarifs renforcés par la Cour de Bruxelles édictés en vue d'entraver le développement des forgeries du Couvinois. Et pourtant, le pays renfermait des gisements de minerai de fer d'excellente qualité, si bien que malgré l'enclavement et les tracasseries des douanes autrichiennes, les forges et les fonderies des Eaux Blanche et Noire, abandonnées à elles-mêmes par le pouvoir central, se développèrent grâce à une organisation saisonnière régulant la vie du pays, au peu d'impositions principautaires et à la modération des salaires [9].



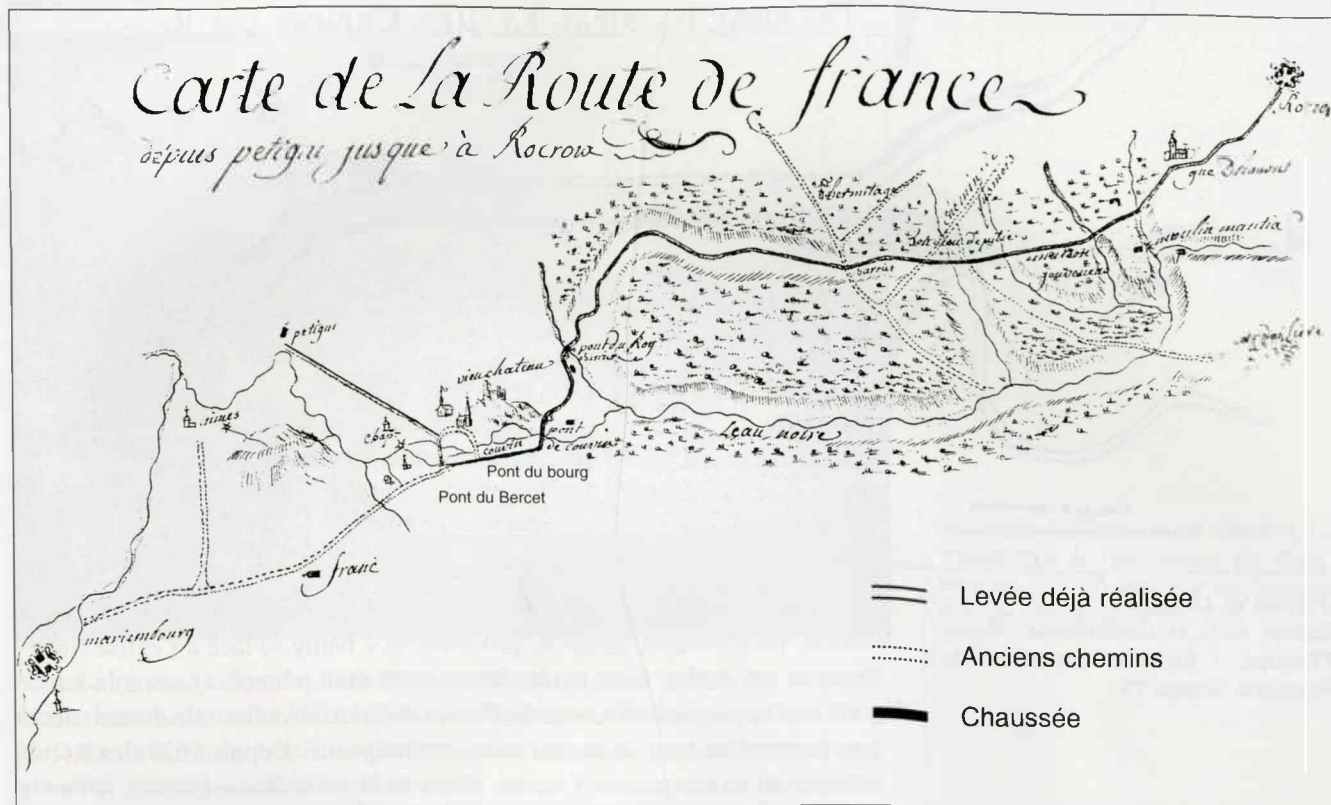
Les importantes crues et inondations de 1764 apportèrent aussi une ouverture nouvelle à un moment crucial. Tous les ponts et les ponceaux sur l'Eau Noire furent emportés, scindant la Bonne Ville en deux le quartier carolingien de Saint-Germain d'une part et le bourg liégeois de l'autre. La reconstruction permit d'élargir fortement le passage de la Marcelle qui n'était qu'un simple ponceau et ainsi de faire sauter le bouchon que cette passerelle constituait. La voie vers le sud s'ouvrit enfin et les produits manufacturés dans nos fonderies de la rive gauche purent s'écouler plus aisément et à de meilleures conditions.

Dans un même mouvement, la ville de Couvin changeait d'aspect et pouvait développer son faubourg Saint-Germain, sa rue de la Marcelle.

La vieille ville descendait lentement vers la rive gauche et les installations de Saint-Roch. Une espérance nouvelle était née d'un cataclysme fort rude.

Le pouvoir liégeois aida la Bonne Ville selon ses modestes moyens, issus essentiellement de la taxe du soixantième sur toutes les marchandises transi-

tant par la Principauté et exonéra le Couvinois de diverses impositions coutumières. En deux années, les dégâts majeurs furent réparés et le transport via Rocroi put enfin s'intensifier et se dégager des tarifs renforcés de la Calestienne. Un courant d'échanges plus importants s'ouvrait avec la France dès 1767 avec en retour une influence renforcée des idées nouvelles favorables à la transformation de la société.

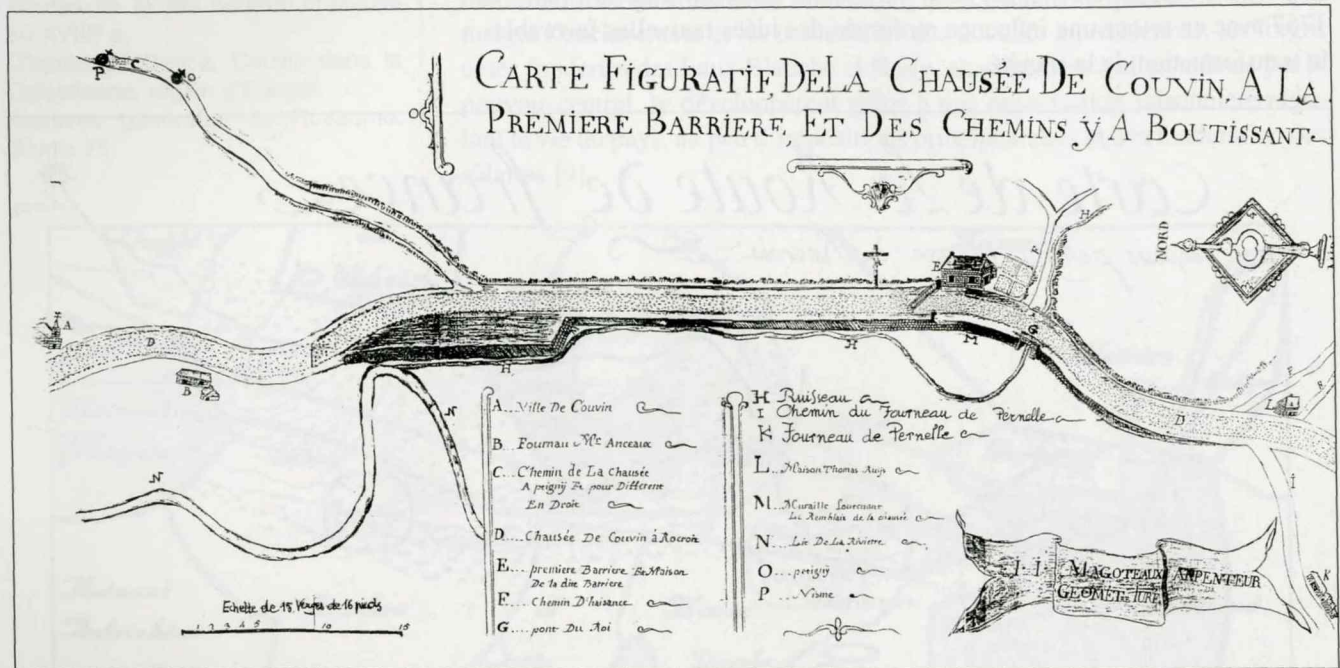


En terre liégeoise, le caractère industriel accélérât encore cette sensibilité que les clubs et les cercles entretenaient au contact des philosophes parisiens. Si l'influence liégeoise éprouvait des difficultés à pénétrer le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, la nouvelle communication commerciale avec la France comblerait vite ce manque, et les maîtres de forges, ennemis des freins qui bloquent le développement des entreprises, aidèrent à une certaine prise de conscience dans la région. Le voisinage de la place forte de Mariembourg acquise à la France depuis le Traité des Pyrénées de 1659 assurait un relais supplémentaire dans la mutation qui s'annonçait. Les réactions locales après 1789 seront de ce fait marquées de plus de cohérence que l'enclavement avant 1764 rendait plus aléatoire. Une communauté d'intérêts, dans un même contexte socio-économique, assurera ainsi à toute la région une transition exempte d'affrontements douloureux. Si les sensibilités demeureront différentes – et elles le sont encore – elles ne seront plus étrangères ni surtout opposées.

Durant cette même période, de 1764 à 1789, le bourg d'en-haut de la Bonne Ville perdait de plus en plus de son importance, même si l'influence religieuse des Sœurs Récollectines y demeurait vivace. Du château, il ne restait plus que des lambeaux de murs privés de toiture et les aides réclamées à Liège devant être consacrées à la reconstruction des ponts ainsi qu'à l'élargissement de la Marcelle, il n'était pas envisageable d'en relever les ruines.

Projet de construction d'une chaussée avec payage (1772).  
 La chaussée Charleroi Couvin a été construite entre 1821 et 1831  
 La liaison Couvin-Chimay est réalisée entre 1831 et 1846.  
 D'après W. Devos. Couvin dans la Calestienne, région d'Europe.  
 Archives générales du Royaume.  
 Studia 75.

Par contre, le bourg moyen gagnait en activités, la maison d'angle de la Ravalagne (Terne Hublot) et de l'actuelle rue du Pilori devenant Hôtel de ville de 1737 à 1836.



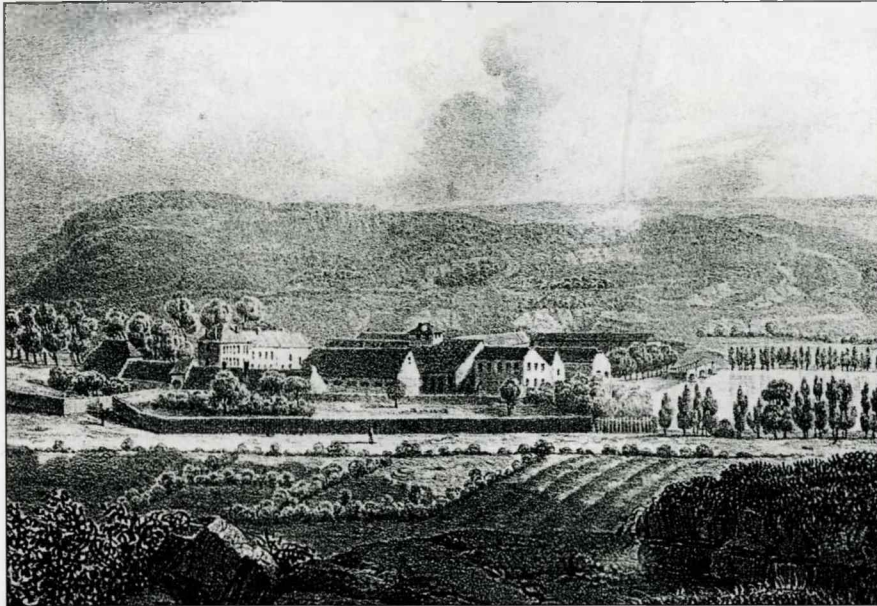
D'après W. Devos.  
 Couvin dans la Calestienne, région  
 d'Europe. Archives générales du  
 Royaume. Studia 75.

Tout le voisinage était d'ailleurs occupé par des demeures bourgeoises (avocat, juriconsulte, médecin, procureur et « bailli ») face à l'église Notre-Dame et aux halles, dont le rôle commercial était relancé. Quant à la fausse porte cadrée par les habitations du Père et du Frère Récollet, elle donnait accès à un bourg d'en haut de moins en moins fréquenté. Depuis 1629, les Récollectines qui en occupaient l'espace allant de la porte Notre-Dame à la fausse porte quasi en appui de l'ancienne chapelle castrale pouvaient s'y étendre et développer des actions caritatives importantes [4].

Cependant, dans la vallée de l'Eau Noire et de ses affluents, les forges, les fourneaux et les fonderies connaissaient une bonne croissance entre 1765 et 1785. La région possédait un atout considérable l'abondance de « fer fort » particulièrement propice au travail de la forgerie et aux pièces d'armement. Une première concentration s'avéra nécessaire. Des fusions, des complémentarités, des spécialisations virent le jour, les capitaux suivant le même processus. Les premiers « capitalistes » gèrent des ateliers géographiquement dispersés et ils composèrent des unités qui articulaient leur production de manière à satisfaire aux demandes de divers ordres, à supprimer ou à atténuer le chômage saisonnier, à spécialiser la main d'œuvre et à entreprendre la production d'armes de plus gros calibre. C'est ainsi que des pièces d'artillerie furent expédiées vers les ports de la Manche pour soutenir la lutte d'indépendance des États-Unis d'Amérique [8].

Les Desandrouin, propriétaires de verreries à Charleroi, Lodelinsart, Condé, Sprimont, des houillères à Gilly, Lodelinsart, Anzin, Fresnes-sous-Condé, étaient également propriétaires du fourneau Saint-Roch et de la Forge du Prince à Couvin. Le fils Jean-Jacques développera les usines Saint-Roch en ajoutant deux forges au fourneau et son petit-fils Jean Marie continuera l'œuvre familiale en faisant construire un fourneau supplémentaire [5].

Au plan technique, les premières méthodes anglaises firent timidement leur apparition. Ainsi, en 1785, il fut fait usage des cylindres de machines à vapeur et des soufflets à piston en fonte, dans le but de répondre à la demande en fonte et de pallier les insuffisances des ressources en bois. (N.B. La consommation en combustible végétal de l'industrie sidérurgique française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pouvait être estimée à 24 millions de stères par année) [6, 7].



La reconstitution des réserves forestières obligeait parfois les usines à mettre leurs activités en veilleuse durant des périodes longues et malgré l'importance du territoire boisé, nos fonderies n'échappaient pas à cette baisse saisonnière, conjuguée avec la période des basses eaux au cours de laquelle l'énergie hydraulique perdait de sa puissance. Un problème de plus en plus aigu se posait aux Maîtres de forges et il faudra attendre l'arrivée de Charles Hanonnet en 1813 pour sauter le cap.

Mais avant cette révolution industrielle, il importe d'analyser la manière dont le Couvinois a vécu 1789 ainsi que les années qui amenèrent « **la fin de la Principauté de Liège** ».

En mars 1789, avertie par le tocsin et le crieur public, l'assemblée des habitants de la ville fortifiée de Mariembourg se voit convoquée dans la nef de l'église paroissiale pour s'occuper des cahiers de doléances, plaintes et remontrances. Le mouvement contestataire s'enclenche en France pour aboutir aux journées de mai, juin et juillet 89 les États généraux le 5 mai, la Constituante le 9 juillet et la prise de la Bastille le 14 juillet. La même année, avec quelques semaines de retard, Liège entre en ébullition pour se révolter le 18 août contre le pouvoir du Prince-Évêque Constantin de Hoensbroech, lequel disparaissait dans la nuit du 26 au 27 août. pour raisons de santé.

L'ancien régime était tombé et malgré une courte restauration en février 1791, grâce à l'appui des forces autrichiennes, l'impulsion était donnée [3].

Les victoires françaises de Valmy et de Jemappes (6 novembre 1792) achèveront la conquête. Belges et Liégeois se trouvaient englobés les uns et les autres dans la République Française pour ne plus se séparer.

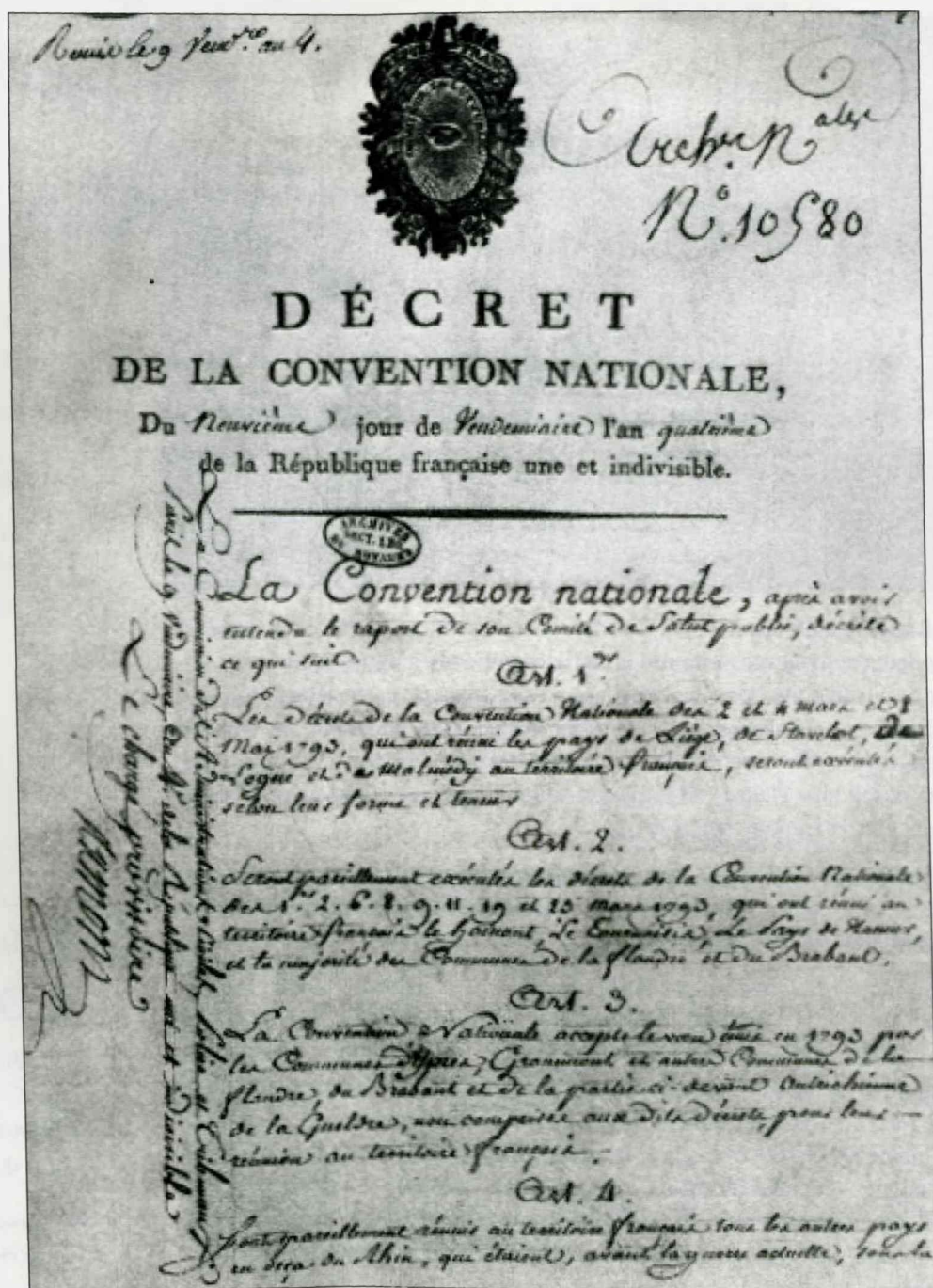
Fourneau St-Roch, in de Nimal H. La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 (Livre d'Or de l'exposition de Charleroi 1913). T. II.



Archives privées Fonds Licot.  
D'après W. Devos. Couvin dans la Calestienne, région d'Europe.  
Archives générales du Royaume.  
Studia 75.

Le décret de la Convention du 15 décembre 1792 scellait le sort des territoires concernés. La campagne des Alliés (Autrichiens, Prussiens, Anglais, Hollandais) de 1794 ne put retourner la situation que la victoire française de Fleurus, le 26 juin 1794, assit définitivement.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1795, la Convention confirmait l'incorporation de la Belgique et du Pays de Liège.



Texte du Décret de la Convention Nationale 9 vendémiaire An IV (1er octobre 1795).

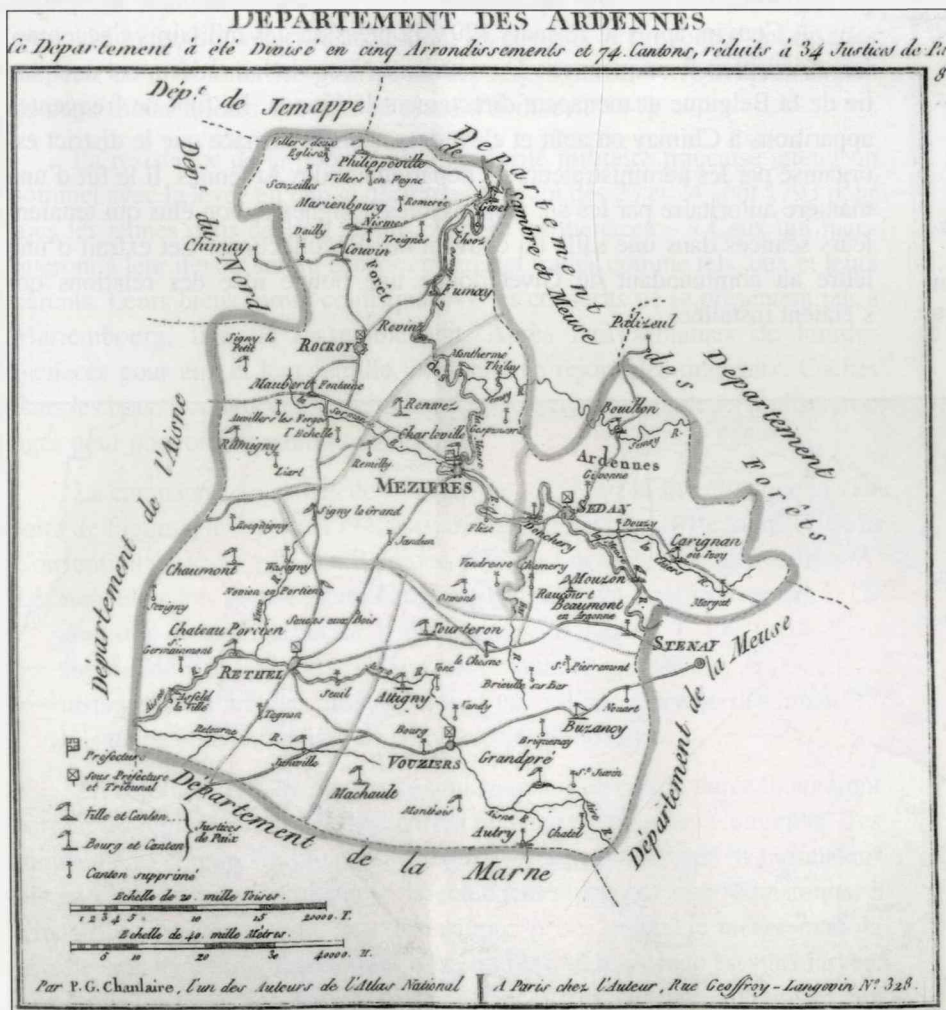
H. Pirenne. Histoire de Belgique. Tome III, Livre IV.

## LE DÉPARTEMENT DES ARDENNES

La Convention entérine les décrets des 2 et 4 mars et du 8 mai 1793 réunissant au territoire français les pays de Liège, Stavelot, Malmedy et Logne et les décrets des 2, 6, 8, 9, 11, 19 et 23 mars 1793 unissant à la France le Hainaut, le Tournaisis, le pays de Namur et la majorité des Communes de la Flandre et du Brabant, elle annexe tous les territoires situés en deçà du Rhin.

Les habitants de la Bonne Ville disposaient, comme tous les annexés, des droits des citoyens français, le territoire étant divisé en 9 départements, Couvin se trouvait inclus dans celui des Ardennes.

Carte du département des Ardennes, fixé définitivement à Mézières par la délibération des Électeurs du 13 avril 1790 que l'Assemblée Nationale est suppliée de vouloir bien confirmer.  
P. G. Chanlaire, l'un des auteurs de l'Atlas National.



Dans une première période, de 89 à 92, la ville vécut ces événements à distance et ce n'est qu'après la victoire de Jemappes, fin 92, que commença réellement la période révolutionnaire pour la région. Dans un premier temps, à l'instar de Liège, le territoire se déclara libre dans le cadre de la « République liégeoise » et ses habitants furent priés de s'assembler dans les églises Notre-Dame pour ceux de la rive droite et Saint-Germain pour ceux de la rive gauche, afin d'y discuter de leurs doléances, plaintes et remontrances

ainsi que pour élire des députés à la Convention nationale **liégeoise** ! Nous sommes en janvier 1793. À noter que la Convention à Paris avait voté le décret d'annexion le 15 décembre 1792 [10].

L'évolution des événements ira ensuite dans le sens de l'occupation militaire et de l'intégration. Le 3 juin 1793, Couvin est rattachée provisoirement au département des Ardennes. « jusqu'à ce que l'organisation de celui de la Basse Meuse puisse s'effectuer ». En fait, Couvin restera dans le département des Ardennes pour raison militaire jusqu'au. 20 novembre 1815 [11].

Cette annexion représente la politique française qui souhaite acquérir des frontières naturelles. Cent ans plus tard, en 1895 encore, on peut lire dans une revue historique du plateau de Rocroi « Bien tristes, ces hautes terres de Couvin, avec leurs bois entrecoupés de rizières, elles apparaissent tout de suite comme la continuation du plateau de Rocroi. Notre frontière du Nord n'a pas de détail qui nous soit plus familier que ce rentrant du pays belge en terre française. Depuis l'école, nous l'avons dans l'œil comme une obsession » [15].

À Couvin, après le 18 mars 1793, la pression des militaires s'accroît. Les Autrichiens vainqueurs de Dumouriez à Neerwinden réoccupent une partie de la Belgique et menacent directement la France. Ils font de fréquentes apparitions à Chimay en août et c'est donc sous la menace que le district est organisé par les administrateurs du département des Ardennes. Il le fut d'une manière autoritaire par les six responsables désignés et non élus qui tenaient leurs séances dans une salle du couvent des Récollectines. Cet extrait d'une lettre au commandant de Givet donne une bonne idée des relations qui s'étaient installées.

Les Pays-Bas divisés en départements sous le régime français.  
Halkin J. Atlas d'histoire universelle et d'histoire de la Belgique. Editions Wesmael-Charlier.





Lettre des administrateurs du district au commandant du génie à Givet.

*...Vous réquisitionnez 250 ouvriers. Faites-les marcher par le nerf militaire. Ce sont des hommes de plomb...*

*Nous sommes dans un pays où nous ne pouvons trouver un homme capable d'être chargé d'aucun travail qui demande un peu de connaissance. Les paysans qui composent la municipalité de Couvin savent à peine lire et écrire.*

Il est vrai que l'extension de la guerre en 1793 avait engendré la nécessité pour les armées françaises de vivre sur le pays. Les commissaires militaires avaient l'ordre de taxer et de réquisitionner sur place, de réserver des châtiments corporels à ceux qui résistaient. Des émeutes ont éclaté à la période de soudure pour empêcher le départ des grains que le gouvernement français faisait diriger sur Reims. Les portes du magasin national furent brisées d'autant plus que le marché de Charleville ne présentait plus aucune ressource aux nouveaux habitants de la frontière qui venaient ordinairement s'y approvisionner. Les autorités accusaient les paysans de provoquer des disettes factices, de dissimuler les grains lors des réquisitions. « Quelques-uns en donnent même à leurs chevaux en place d'avoine. » [4].

La résistance de la population à l'autorité militaire française atteint un sommet avec la levée en masse décrétée par la loi des 23 et 24 août 1793 pour tous les jeunes gens de 18 à 25 ans. Malgré les menaces – « Ceux qui manqueront à leur devoir seront censés émigrés et traités comme tels, eux et leurs parents. Leurs biens seront confisqués » – les conscrits ne se présentent pas à Mariembourg, lieu de rassemblement. Après huit semaines de lourdes menaces pour eux et leur famille, personne ne rejoint les drapeaux. Cachés dans les bois, ils attendent l'expiration des recherches avant de reparaître, trop âgés pour pouvoir encore être incorporés.

La campagne des Alliés de 1794 ne put renverser la situation que la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794, assit définitivement. Le 1<sup>er</sup> octobre 1795, la Convention passa au vote. La Belgique et le pays de Liège étaient incorporés. Les nouvelles lois de la République s'y appliqueraient progressivement : abolition de la féodalité, de la dîme et des privilèges, suppression des entraves que le droit coutumier imposait, instauration d'archives municipales, d'un système nouveau des impôts, lois de patente en matière de commerce et d'industrie.

En octobre 1798, de nouveaux soulèvements de courte durée toucheront surtout les régions rurales et ils n'auront que peu d'impact en Couvinois. Ces mouvements connus sous le nom de « guerre des paysans » seront surtout suivis en Campine et en Ardennes. Ils entendent s'opposer aux réquisitions, à l'incorporation des jeunes, aux dispositions prises contre le clergé mais la révolte sera de courte durée. Dans nos contrées, la résistance est plus larvée. Les forêts couvrent pas mal de refus. Ainsi, en 1800 encore, un registre aux délibérations de la Commune de Couvin avoue les désertions et la présence de réfractaires.

« Un grand nombre de conscrits s'enfoncent dans les bois et n'en sortent que pour faire la guerre aux gendarmes ». [4]

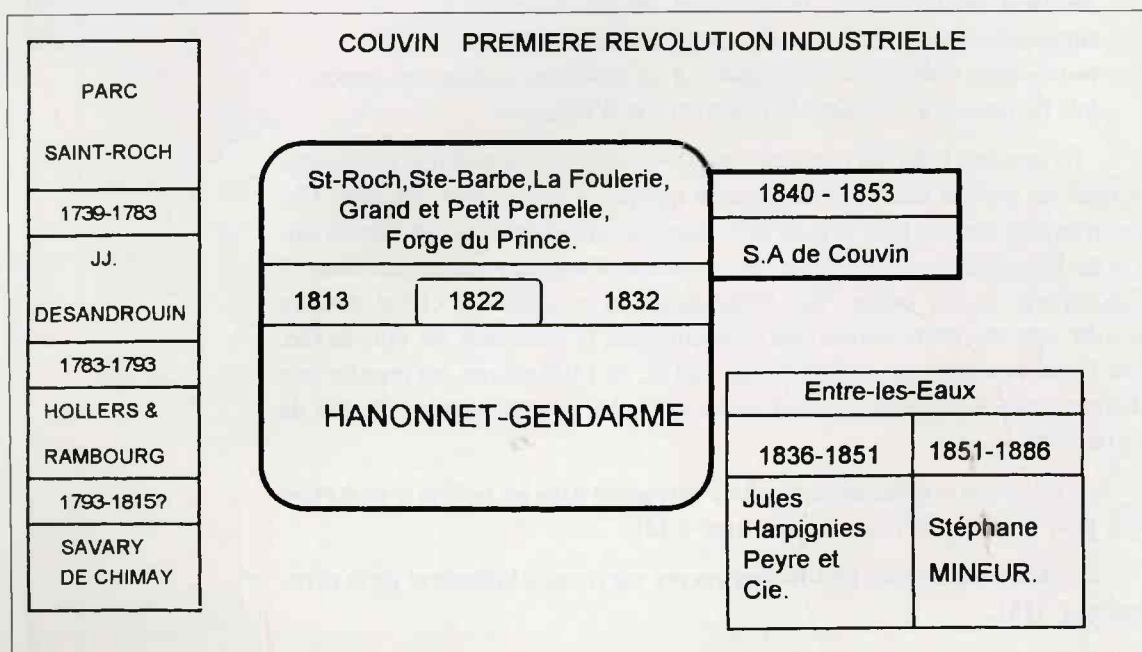
« Mes compatriotes ne sont pas encore parvenus à la hauteur de la révolution ». [16]

De 1800 à 1814, le passage de l'ancien état du pays à une autre structure et à un nouveau régime se fera sous la houlette napoléonienne. Si la révolution avait effectivement tout mis à plat, le Consulat et l'Empire construiront une société nouvelle dont nous conservons toujours pas mal d'assises les divisions administratives en premier lieu dont les découpes sont toujours bien réelles, le système judiciaire, de la justice de paix à la Cour d'assises et au tribunal de commerce avec les divers codes, les impositions directes et indirectes, la contribution foncière, l'enregistrement, même le Concordat (1801-1802) qui réglait l'organisation des diocèses et les relations entre les pouvoirs civil et religieux.

Il convient aussi de souligner que l'intégration du Couvinois dans le département des Ardennes n'avait pas seulement pour objectif une surveillance plus rapprochée des anciens principautés « aux semelles de plomb » et une mainmise sur la ligne des places fortifiées, elle était également motivée par la présence des forges et fonderies de la région qui jointes à celles de la vallée de la Meuse formaient une métallurgie intéressante pour un régime obligé de porter ses armées en terre étrangère. Les fourneaux du Couvinois, qui ne chômeront guère, fournissaient à la Grande Armée armements et munitions avec des variations d'activités dues aux possibilités en combustible et en force motrice. Malheureusement, le Blocus Continental décrété par Napoléon contre le royaume de Grande-Bretagne empêchera les maîtres de forges du Couvinois d'établir les contacts nécessaires avec l'Angleterre où la métallurgie vit une véritable révolution industrielle à cette époque. Dès 1775, Wilkinson utilisera dans ses forges la machine à vapeur de Watt et le coke fera son apparition après 1760, comblant ainsi la pénurie de combustible végétal fort grande en Grande-Bretagne. Un premier brevet en 1784 ouvrira de nouveaux modes de brassage de la fonte. Le puddlage allait bientôt s'imposer et le four à réverbère séparant le foyer de la chambre à puddler générerait des techniques plus rentables.

Ces modifications qui s'établiront progressivement entre 1780 et 1815 ne pourront gagner le continent où le travail de la fonte restera tributaire des forêts et des débits des rivières. [17]

Première révolution industrielle.  
D'après W. Devos. Couvin dans la  
Calestienne, région d'Europe.  
Archives générales du Royaume.  
Studia 75.



En 1815 encore, le maître de forges N. Rambourg répondait en ces termes aux critiques formulées à propos des freins apportés à l'utilisation du coke.

« Les personnes qui proposent si aisément la substitution du charbon minéral au charbon végétal paraissent ne pas se douter que cela entraîne à changer presque tout dans les fourneaux, les affineries, les mécaniques, les ateliers. qu'il faut être placé près des houillères donnant du charbon convenable, avoir du minerai à portée du combustible et former des ouvriers à ce genre de nouveau travail. bref augmenter considérablement les risques. »  
(Histoire de Couvin, W Devos page 72).

Cet état de choses pèse naturellement sur la population dont une bonne partie se trouve concernée par toute cette économie d'armement et de fournitures aux arsenaux militaires. Comme le refus de l'incorporation demeurait latent et que chaque campagne napoléonienne s'accompagnait de désertions sévèrement réprimées, les travaux de coupe et de préparation des bois offraient bien des refuges possibles, tout comme les forgeries et les affinages exigeaient le maintien au pays d'une main d'œuvre qualifiée. [18]

La dispense du service aux armées et le couvert protecteur des bois furent largement sollicités. Les campagnes d'Espagne et de Russie causeront une inflation conséquente des incapacités ainsi que la formation de bandes pourchassées par la gendarmerie.

Décision du Conseil privé de l'Empereur Napoléon en date du 6 mars 1809 en faveur de Jean Baptiste Choquierre condamné aux travaux publics et à 1500 f. d'amende pour désertion.  
Document prêté par M. É. Plouvier.

*Napoléon*, par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin.

Aux Président et Membres composant notre Cour de justice criminelle du Département de *Sartre* siéant à *Compiègne*

Sur le compte qui nous a été rendu, en exécution de l'article LIII §. XII de l'Ordonnance du 19 vendémiaire an 12, de la bonne conduite tenue à l'égard de *Jean Baptiste Choquierre*, au 5<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'infanterie de ligne, condamné, par jugement d'un Conseil de guerre spécial, aux travaux publics et à 1,500 f. d'amende, pour désertion et dévouement à dit article : Nous avons reconnu que nous pouvions lui faire éprouver les effets de notre clémence ; en conséquence, nous avons rendu, en Conseil privé, dans notre Palais des Eaux-de-Vie le 5 février 1809, nos Comptes le Prince Archevêque de l'Empire ; le Prince Archevêque de Salzbourg ; le Prince Vice-Grand-Arcvêque ; le Prince Vice-Comte de l'Empire ; nos Ministres des Finances et des Relations extérieures ; M. le Comte Saint-Vallier, Président du Sénat ; M. le Comte Laplace, Chancelier du Sénat ; M. le Comte de Tréville et le Comte de Ségur, de Saint-Jean d'Angely, M. le Comte de Montmorency, Comte de la Cour de cassation ; M. le Comte de Ségur, Premier Président de la Cour de cassation ; M. le Comte de Ségur, notre Procureur général en la même Cour ; et après avoir entendu le rapport de notre Grand-Juge Ministre de la Justice et de trois des autres Membres de notre Conseil privé ; Nous en avons déclaré et déclarons faire Grâce pleine et entière audit *Jean Baptiste Choquierre* conformément audit article LIII §. XII de l'Ordonnance du 19 vendémiaire an 12, et pour en punir suivant l'article LXXXIII du même Ordonnance.

Mandons et ordonnons que les présentes Lettres, scellées du sceau de l'Empire, nous soient présentées par nos Ministres généraux, près notre Cour, en audience publique, où l'impression sera conduite, pour entendre la lecture d'icelles, en présence de l'Officier commandant la Gendarmerie dans le Département, et que lesdites Lettres soient de suite transcrits sur nos registres, à la requête du même Procureur général.

Donné à Paris, le 6 Mars 1809, sous le sceau de l'Empire, le *6 Mars 1809* Napoléon.

Le Grand-Juge Ministre de la Justice.  
signé *Regnier*.

Par nous Archevêque de l'Empire  
signé *Cambacérès*.

Signé *Napoléon*.  
Par l'Empereur  
Le Ministre Secrétaire d'Etat,  
signé *Bugueo B. Morel*.  
Pour copie conforme  
*Le Procureur général*

## Mairie de Mézières

### Extraits mortuaires de soldats couvinois décédés au service de la Grande Armée

Guérin Jean Baptiste	décédé à Mézières	7 nivôse de l'an 10
Casimir José	décédé à Ajaccio	5 août de l'an 10
Goulard Jacques	décédé à Mayence	16-5-1807
Ansiaux Constantin	décédé à Saragosse	4-8-1808
Daminette André	décédé à Malines	23-10-1809
Sauret Jacinthe	décédé à Strasbourg	30-8-1809
Colonval Gérard	décédé à Vienne	1809
Masuy Casimir	décédé au Portugal	à 49 ans
Huaux Jean Joseph	décédé à Bruxelles	à 20 ans
Gallois Jean Baptiste	décédé à Saragosse	15-12-1810
Dubois Jean Joseph	décédé à Lintz	31-5-1809
Baudot Hubert	décédé à Poznam	le 6-1-1807
Brunel Benoît	décédé à Lody	le 18-5-1806
Bernard Jean Joseph	décédé à Burgos	le 26-5-1812
Jamain François	décédé à Vienne	le 16-10-1809
Colonval Ferdinand	décédé à Havres	le 4-12-1812
Dinot Édouard	décédé à Fécamp	le 17-10-1812
Hayot Jean Joseph	décédé à Strasbourg	le 7-9-1812
Donnay Joseph	décédé à Beauvais	le 10-2-1814
Metens Lambert	décédé à Rome	octobre 1812

Il faut y ajouter 13 décès pour Cul-des-Sarts, Petite Chapelle et Pesches et signaler que de nombreux autres n'étaient pas enregistrés. Le nombre total pour la région dépasse largement la centaine.

La Mairie de Couvin était obligée de verser une somme de 600 f en dot à chaque rosière épousant un militaire napoléonien.

Petit Elisabeth	épouse	Fontenelle Simon
Coppée Amélie	épouse	Mathys Jean- Baptiste
Hubert Anne	épouse	Colonval Germain
Belleveau Ursule	épouse	Destrée Hubert
Bastin Marie	épouse	Renard Augustin
Choquierre Mari-Louise	épouse	Constantin Dropsy
Dardenne Elisabeth	épouse	Chantrenne François

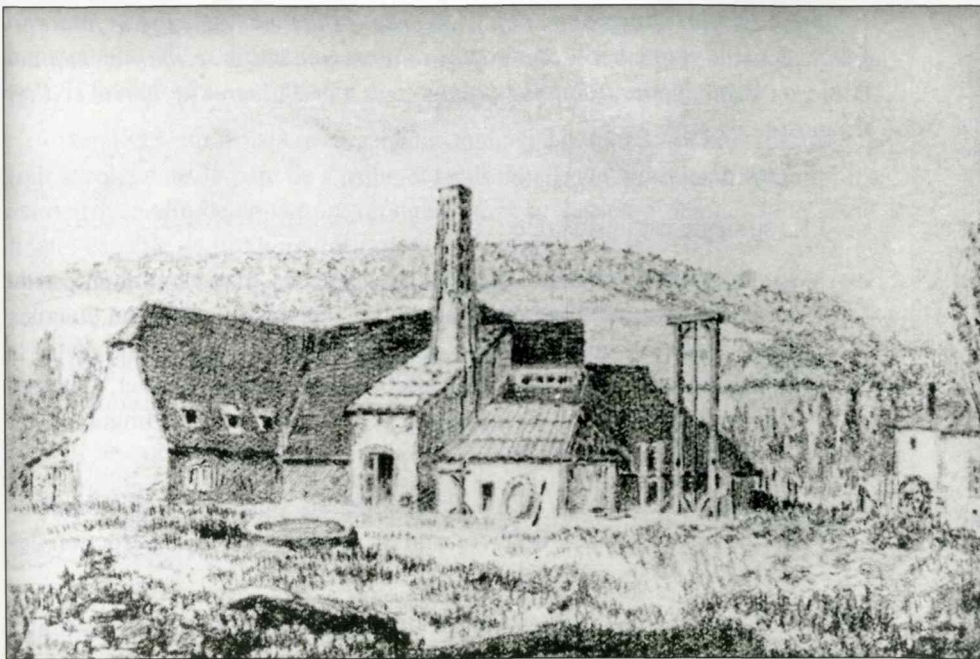
N. B. 600 f de 1805 représentent 60.000 francs belges en 1965

Les actes de décès montrent que les militaires du Couvinois sont allés du Portugal à la Pologne en passant par l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne... et la France, ainsi que les Pays-Bas.

Notes prêtées par M. Émile Plouvier

Le massif forestier offrait déjà un maquis et une formule de résistance bien utile. Une fois de plus, la forêt venait à l'aide de la population en lui procurant aides, combustibles et subsistance. Il faudra attendre l'arrivée de Charles Hanonnet en 1813 pour assister à l'essai d'organisation d'une nouvelle politique métallurgique dans la région. Homme d'envergure, époux de Marie Jeanne Gendarme, fille du puissant maître de forges des Ardennes françaises, il achète et regroupe les forges de Pernelle, du Prince, de Sainte-Barbe, de la Foulerie et de Saint-Roch [19, 20].

Forges Sainte-Barbe, in de Nimal H. La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 (Livre d'Or de l'exposition de Charleroi 1913). T II.



Malheureusement, nous sommes en fin 1813. L'Empire touche à sa fin et les Prussiens n'étant plus loin de la frontière française, le couple Hanonnet-Gendarme quitte Couvin le 4 janvier 1814 pour Vrigne-aux-Bois aux environs de Sedan. L'abdication de Napoléon (4-6 avril 1814) et le départ pour l'île d'Elbe ouvraient les travaux du Congrès de Vienne où, dans un premier temps, les quatre cantons du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, donc toute la région jusqu'à Philippeville, demeuraient français. Les services des douanes viendront réoccuper les anciennes lignes selon ce plan initial et la famille Hanonnet-Gendarme réintègrera le parc Saint-Roch, fin 1814. [21]

Mais en mars 1815, l'Empereur revient en France. pour abdiquer une nouvelle fois, cent jours plus tard après Waterloo (18 juin). Durant ces journées, le Congrès de Vienne durcira ses positions et afin d'endiguer ces débordements, créera un glacis territorial plus important. Le 9 juin 1815, neuf jours avant la défaite de Waterloo, le sort de quatre cantons est réglé. Ils seront réunis à la Hollande pour constituer le bloc des Pays-Bas.

La ratification interviendra le 26 septembre dans la Charte des Traités de la Sainte Alliance.

## LE ROYAUME DES PAYS-BAS

À Couvin, durant ces temps de va-et-vient, les difficultés économiques s'amoncellent. La région de Rocroi est occupée par des troupes prussiennes et russes. La résistance de la place forte de Mariembourg que F. Fiévet a fort bien décrite dans le deuxième livre augmente la tension et presque toutes les forges des vallées sont fermées.

« *La plus grande inaction a succédé à l'activité qui régnait là autrefois.* écrivait Hanonnet. *La seule solution consiste à se tourner maintenant vers les nouvelles technologies anglaises afin d'assurer la reprise et d'affronter la concurrence* ».

(cf. W Devos, p. 73, Histoire de Couvin).

La stratégie est la suivante

- introduire à Couvin les innovations anglaises, l'accomplissement du travail industriel à l'aide de machines à vapeur, la production du coke, l'augmentation de la capacité de production des hauts fourneaux, la transformation de la fonte en fer à l'aide de fours à puddler, l'utilisation du laminoir pour le cinglage et la transformation des lingots de fer en profilés,
- Réaliser une concentration verticale depuis l'extraction des matières premières (le minerai de fer) jusqu'au produit fini (la construction des machines à vapeur). [22]

Dans ce but, Hanonnet veut reprendre la possession de toutes les mines de fer de la région.

*« Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur de vous exposer que de temps immémorial, il a été extrait de la mine de fer du sein de la terre des communes de Dourbes, Nismes, Petigny, Frasnes, Couvin, Pesche, Gonrioux et autres environnantes, situées dans l'arrondissement de Philippeville, province de Namur (zone annexée par la France en 1793), que depuis deux ans, j'ai fait faire sur celles de Couvin, Pesche et Petigny des travaux considérables et très dispendieux pour découvrir de nouveau ce minerai, qu'au moyen de puits et de galeries pratiqués à une très grande profondeur, je suis parvenu à en trouver et en extraire quinze cents voitures, que ces mines ont été essayées à mon fourneau de Pernelle que maintenant j'alimente avec elles, qu'enfin, et après m'être assuré qu'elles sont de bonne qualité, je suis dans l'intention d'obtenir la concession de la mine de fer qui pourra se trouver dans les trois dernières communes que je viens de désigner ».*

Comme on peut le constater, Charles Hanonnet ne baisse pas les bras. Il entend relancer toute la métallurgie du coin en obtenant des instances nouvelles les autorisations requises et les appuis nécessaires. Le royaume des Pays-Bas sera sollicité et Hanonnet se rendra à Amsterdam pour y plaider la cause des fonderies couvinoises. Les démarches seront poursuivies dans toutes les directions avec des fortunes diverses et il faudra beaucoup de persévérance pour amener les services hollandais à considérer ce potentiel métallurgique avec plus d'attention. C'est de plus une région frontalière à tenir en

laisse, car elle n'apparaît guère fiable aux nouveaux « occupants ».

En attendant, le travail a repris vaille que vaille et s'effectue avec les moyens habituels, compte tenu des commandes régionales et des possibilités d'investissement. [23]

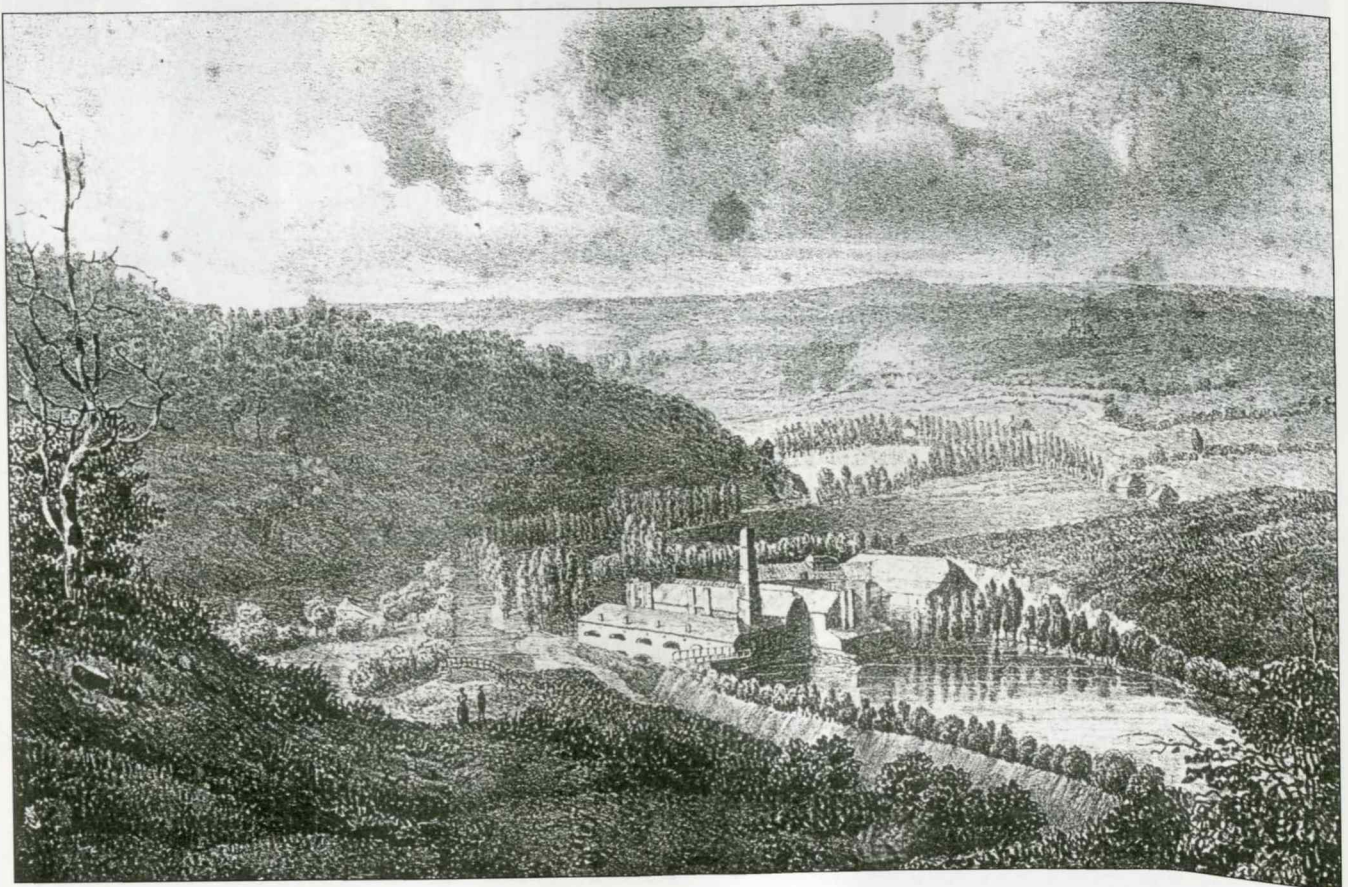
L'année 1822 amènera une embellie les forges de Pernelle, quoique toujours utilisatrices du charbon de bois, installent enfin un laminoir-cingleur en remplacement du maka et deux techniciens anglais montent un premier four anglais à puddler, surmonté d'une cheminée de 15 mètres. Les premiers résultats sont performants le fer obtenu s'avère des plus faciles à souder, mais comme de coutume. la consommation en charbon de bois est excessive. Il faut absolument trouver du « charbon de terre » à proximité.

En 1823, un troisième ingénieur anglais, Thomas Bonchill, installe un four à coke dans le parc de l'usine Saint-Roch et une aide de 200000 florins est octroyée afin de construire un haut fourneau équipé d'une machine soufflante, capable de produire 25 tonnes de fonte par semaine, plus une forge et une affinerie pouvant produire au moins 30 tonnes de fer malléable par semaine.

En 1824, Hanonnet pouvait écrire au Ministre de l'Industrie nationale, le 20 novembre,

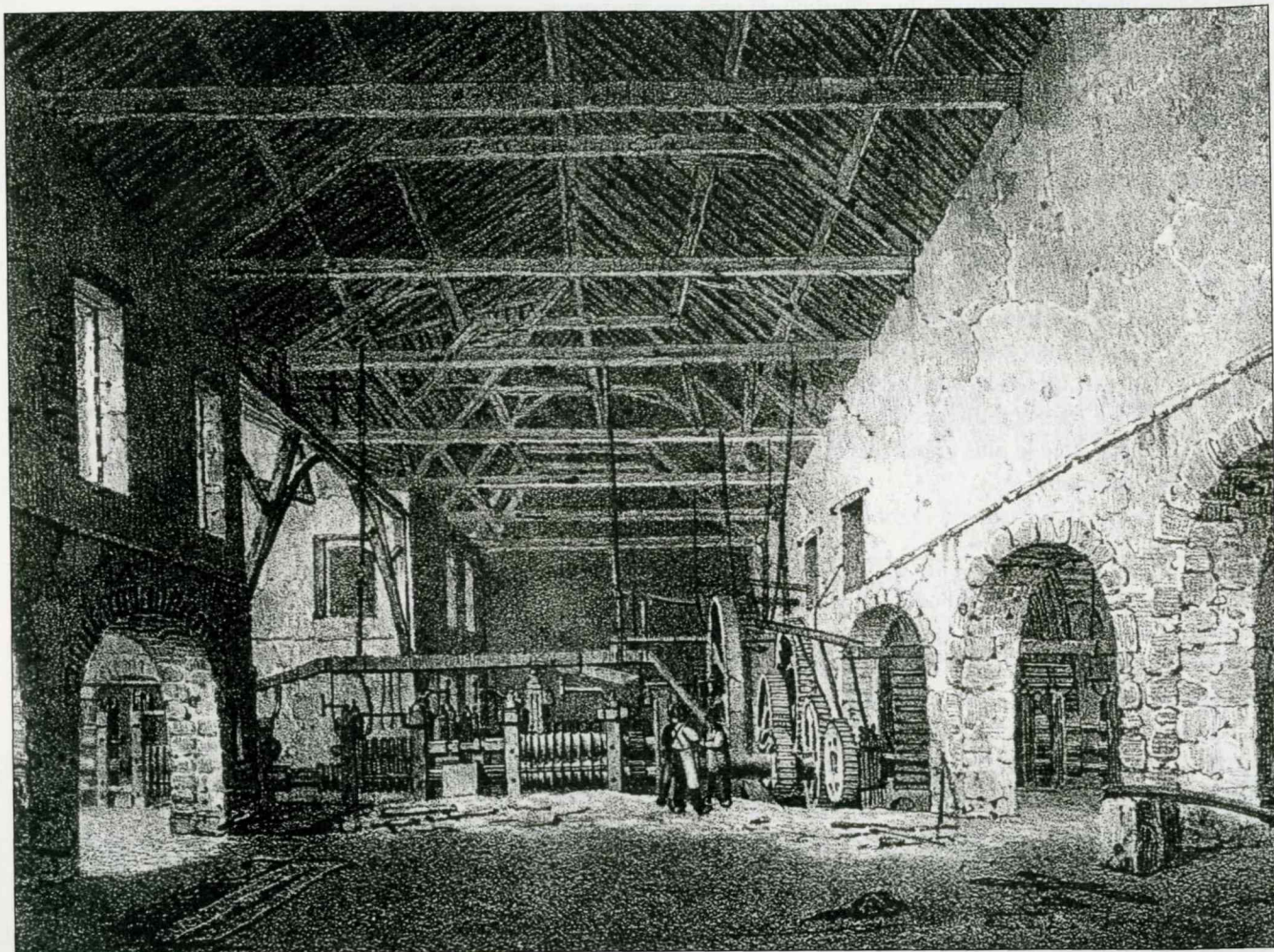
« que la plus grande activité avait régné dans les travaux qu'il avait fait exécuter dans ses forges. .Assez heureux pour avoir su attacher à mes établissements des Anglais instruits, je suis parvenu à établir avec le plus grand succès mes diverses chaufferies, affineries et laminoirs. »

Forges de Pernelle, *in* de Nimal H. La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 (Livre d'Or de l'exposition de Charleroi 1913). T II.



L'usine de Pernelle fabrique des machines à vapeur dont certaines ont pu être identifiées.

- une machine de 12 CV à la minière de la Suédoise
- une machine de 10 CV à Jamiolle
- une machine de 12 CV (1823) chez Beauport à Molenbeek
- une machine de 35 CV (1828) au haut fourneau de Laneffe
- une machine de 4 CV (1828) aux tours et alésoirs de Pernelle
- une machine de 4 CV (1829) à la scierie d'acajou de Van Wolder à Bruxelles.
- une machine de 8 CV (1830) à la fabrique de bleu minéral Delock-Horst à Bonlez



Forges de Pernelle, in de Nimal H. La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 (Livre d'Or de l'exposition de Charleroi 1913). T. II.

Et le 15 juillet 1830, Hanonnet participait à l'Exposition organisée dans les Palais de l'Industrie nationale par les autorités hollandaises avec

- une charrue américaine en fer de fonte
- des hache-paille à lames hélicoïdes
- des câbles marins
- des lames de ciseaux, de couteaux, de fleurets, d'épées, de sabres, des limes et. des aiguilles.

« M. Hanonnet a exposé des aiguilles de toutes espèces, c'est encore à lui qu'on devra l'importation de cette nouvelle branche d'industrie récemment établie dans sa belle tréfilerie de Saint-Roch. On remarque la légèreté de ses poteries en fonte, la pureté de ses engrenages de pendule, de ses bas-reliefs, le poli de ses mortiers en



fonte et ses câbles pour la marine dont le fer provient d'une minière découverte par Hanonnet lui-même, et qui est renommé pour son excellente qualité ».

Revue des Revues, tome IV, Lithographie de Jobart,  
Bruxelles 1831 [25]

Outre des investissements financiers personnels importants, Hanonnet doit solliciter des participations bancaires, mais le développement et la modernisation des forges et fonderies du Couvinois ne peuvent s'amplifier que grâce aux aides gouvernementales fort chichement versées. Et l'on comprend les hésitations des instances officielles ainsi que les réticences du privé ! [26]

C'est que le problème fondamental demeurait constant malgré les efforts des milieux industriels couvinois. L'absence de houille dans la région ainsi que les difficultés d'extraction de quantités suffisantes de minerai ne permettaient pas d'assurer le traitement d'un tonnage rentable. Dès 1826, le Ministre de la Guerre dénonçait les embarras financiers continuels de Hanonnet-Gendarme et en avril 1830, Isidore Warocqué, bailleur de fonds depuis 1822, menace d'interrompre son crédit, témoin cet extrait de lettre de l'époque « Votre circulation augmente de jour en jour, je n'y puis plus suffire, car je ne peux battre monnaie. Vous ne vous en inquiétez pas, vous allez toujours grand train, vous faites de grandes dépenses sans regarder qui paiera, pour moi, je sais tout ce que cela coûtera à ma bourse, à mon crédit et à ma santé. » [28]

## LA RÉVOLUTION DE 1830 ET L'INDÉPENDANCE

La révolution de 1830 allait porter un coup fatal à la Société des Hauts Fourneaux et Forges de Couvin qui venait d'augmenter son capital en 1829. Warocqué y avait ajouté une hypothèque de 200000 florins sur l'une de ses propriétés immobilières, le Bois d'Hez, situé à Baisy-Thy.

La suppression des commandes faites par la Marine Royale hollandaise et la disparition d'une possibilité de subsidiation provoquèrent un hiatus dont la firme ne put se remettre. Le créancier principal était exsangue et le jeune État qui naissait avait d'autres soucis majeurs. Durant trois années, Hanonnet se dépensera sans compter pour sauver la firme, mais en vain. Le 21 février 1833, une première convention entre la Société Générale, les commissaires à la liquidation de Warocqué et les nouveaux gérants de la Société de Couvin D'Houdouard et Van Aken qui s'étaient avancés pour la reprise, fut passée. Ces derniers payaient à la banque 1400000 francs, prix de la vente faite par les Commissaires à la liquidation des 2010 actions, gage de la dite banque.

L'empire Hanonnet avait vécu et avec sa disparition, une période sociale bien pénible s'ouvrait dans les vallées des Eaux Blanche et Noire. Le retentissement de cette faillite fut considérable et si toute l'activité métallurgique ne s'interrompit pas dans la région, elle fut considérablement limitée, la Platinerie et la S.A. de Couvin très amoindries (le 11 août 1837, la totalité des biens fut une nouvelle fois cédée pour 700000 francs) continueront vaille que vaille l'exploitation du minerai jusqu'en 1852-1853. [29]



Haut-fourneau de Saint-Roch, *in* de Nimal H. La métallurgie à l'exposition de Charleroi en 1911 (Livre d'Or de l'exposition de Charleroi 1913). T II.

## LES ASPECTS SOCIAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DES FORGES ET DES FONDERIES DU COUVINOIS

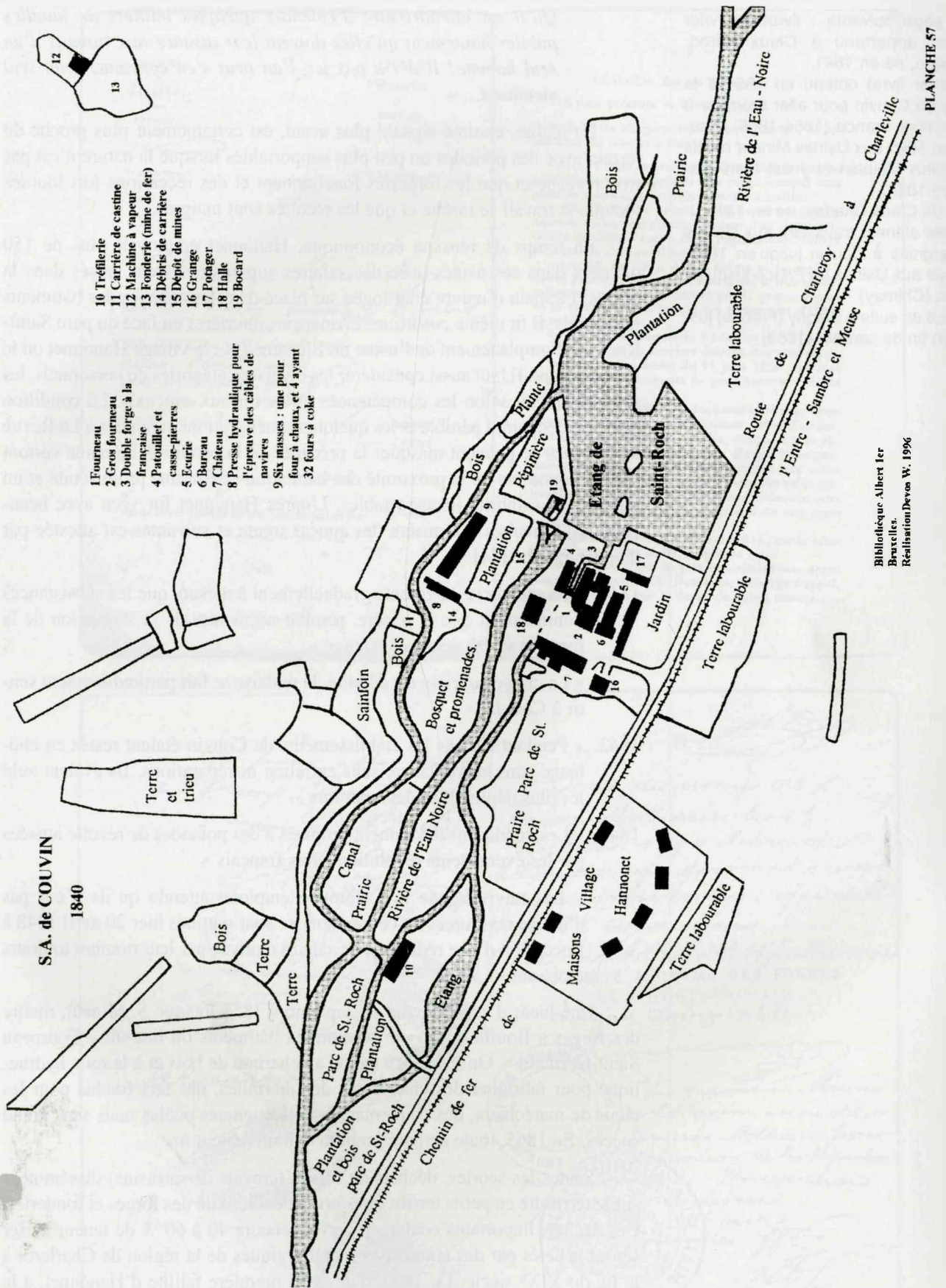
Selon les sources consultées, les points de vue sont naturellement très différents pour ne pas dire opposés allant de l'exploitation pure et simple de la main d'œuvre locale à l'institution d'un début de capitalisme social. Le moins que l'on puisse en dire est que la matière est controversée. Les deux extraits retenus fournissent une illustration saisissante et il est probable que la réalité se situe quelque part entre ces deux positions.

Le 21 avril 1829, les ouvriers des Forges de Pernelle écrivaient au receveur des droits de mouture « .Si vous avez l'audace de faire payer les droits de mouture aux pauvres gens, vous pouvez dire que vous serez massacrés vous et Desorme le bourgmestre. Hanonnet et le Conseil, prenez garde, il faut vaincre ou mourir. » et « Monsieur Hanonnet, il faut un changement d'une manière ou de l'autre, ou nous mettons le feu là où nous pourrons. »

Par contre, .de Monplaisir, Mariembourg le 20 juin 1830, au rédacteur de La Revue des Revues, la missive suivante

« Monsieur,

*Je voyage dans une partie de votre pays qui me paraît peu connue, elle offre cependant à l'observateur des progrès de la civilisation un tableau magnifique. Des maisons, des villages entiers s'élèvent plus beaux et plus riches.*



- 1 Fourneau
- 2 Gros fourneau
- 3 Double forge à la française
- 4 Patouillet et casse-pierres
- 5 Ecurie
- 6 Bureaux
- 7 Château
- 8 Presse hydraulique pour navires
- 9 Six masses : une pour four à chaux, et 4 ayant 32 fours à coke
- 10 Tréfilerie
- 11 Carrière de castine
- 12 Machine à vapeur
- 13 Fonderie (mine de fer)
- 14 Débris de carrière
- 15 Dépôt de mines
- 16 Grange
- 17 Potager
- 18 Halle
- 19 Bocard

Bibliothèque Albert Ier  
Bruxelles.  
Réalisation Deves W. 1996

PLANCHE 57

Les usines de Couvin en 1840, in Couvin dans la Calestienne, région d'Europe  
Archives générales du Royaume. Studia 75.

En page suivante livret d'ouvrier ayant appartenu à Claux Alfred, Eugène, né en 1841

Premier livret obtenu en 1864 à la Ville de Couvin pour aller travailler à Hautmont France (1864-1865). Passé en 1865 aux Usines Mineur et Fils à Vireux-Molhain et y est resté jusqu'en 1894.

Fils de Claux Charles, né en 1815. Maître affineur travaillant aux Usines Harpignies à Couvin jusqu'en 1848. Passé aux Usines du Prince jusqu'en 1860 (Chimay).

Passé en suite à Blagny (France) jusqu'en fin de carrière (1863).

*Qu'il est attendrissant d'entendre quelques milliers de familles publier hautement qu'elles doivent leur aisance aux travaux d'un seul homme! Il n'y a pas ici, l'on peut s'en convaincre, un seul mendiant... »*

La réalité, comme signalé plus avant, est certainement plus proche du terrain avec des périodes un peu plus supportables lorsque la nature n'est pas trop revêche et que les forgeries fonctionnent et des récessions fort lourdes lorsque le travail se raréfie et que les récoltes sont maigres.

En temps de réussite économique, Hanonnet employait plus de 150 ouvriers dans ses usines avec des salaires supérieurs à ceux payés dans la région. La main d'œuvre était logée sur place dans les annexes des bâtiments industriels. Il fit même construire 27 maisons ouvrières en face du parc Saint-Roch sur l'emplacement de l'usine du Liénaux. (cf., le village Hanonnet ou le Petit Village). Il faut aussi considérer les diverses catégories de personnels, les salaires variant selon les compétences et les travaux exécutés. La condition ouvrière demeurerait pénible et les quelques améliorations signalées à La Revue des Revues ne peuvent masquer la précarité de la condition humaine surtout dans les quartiers où la proximité des habitations créait une promiscuité et un manque de salubrité insupportables. L'après Hanonnet fut vécu avec beaucoup de difficultés. La misère des années trente et suivantes est attestée par divers rapports. [24]

1831 « La mendicité augmente graduellement à mesure que les subsistances diminuent et que la misère, résultat nécessaire de la stagnation de la forgerie se fait sentir davantage ».

« La classe ouvrière est déduite, le malaise se fait particulièrement sentir à Couvin. »

1842. « Pendant six ans les établissements de Couvin étaient restés en chômage sans surveillance, sans entretien ni réparations. Ils avaient subi les plus déplorables dégradations ».

1848. « Les conditions deviennent propices à des poussées de révolte attisées par les événements révolutionnaires français ».

« Les ouvriers que la Commune emploie, attendu qu'ils n'ont pas d'autres ressources en ce moment, se sont mutinés hier 20 avril 1848 à l'occasion d'une réduction de salaire motivée par leur nombre toujours croissant ».

Une lueur d'espoir revint en septembre 1851 lorsque S. Mineur, maître des forges à Bouillon, prit en location les bâtiments du lieu-dit « Fourneau Saint-Germain ». On reviendra même au charbon de bois et à la roue hydraulique pour fabriquer des chaudrons, des marmites, des fers fendus pour les clous de maréchaux, des coquemars et déjà quelques poêles mais sans grand succès. En 1865, toute activité prendra définitivement fin.

Seules les scories, déchets de fusion (crayats de sarrasins) disséminés sur le territoire en petits terrils, attesteront de l'activité des forges et fonderies. Ces déchets importants contenant parfois encore 40 à 60 % de teneur en fer seront achetés par des entreprises métallurgiques de la région de Charleroi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De 1833, date de la première faillite d'Hanonnet, à la fermeture du fourneau Saint-Germain en 1865, des efforts furent cependant consentis par les autorités responsables pour améliorer la situation et enrayer

- 3 -

<p>ROYAUME de Belgique.</p> <p>PROVINCE de <i>Namur</i></p>	<p>LIVRET d'Ouvrier.</p> <p>COMMUNE de <i>Couvin</i></p>
---	--

No *9*

*Cloux Alfred Eugène*  
né à *Paris*, province de *Normandie*  
le *12* X *1841*.

taille d'un mètre *septante* centimètres,  
cheveux *blonds*, sourcils *bruns*  
front *ordinaire*, yeux *gris*  
nez *gros*, bouche  *moyenne*  
menton  *rond*

le *...* chez *...*, ouvrier  
entré le *...*, avenue *...*, section *...*

n° *...*  
après avoir justifié de son individualité par *son*  
*acte de naissance*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Vu la loi du 22 germinal - 2 floréal an XI, et notamment les articles suivants :

« Art. 11. Nul individu employant des ouvriers ne pourra recevoir un apprenti sans congé d'acquit sous peine de dommages-intérêts envers son maître.

« Art. 12. Nul ne pourra, sous les mêmes peines, recevoir un ouvrier s'il n'est porteur d'un livret portant le certificat d'acquit de ses engagements, délivré par celui de chez qui il sort.

« Art. 13. La forme de ces livrets et les règles à suivre pour leur délivrance, leur tenue et leur renouvellement, seront déterminées par le gouvernement de la manière prescrite par les règlements d'administration publique. »

Vu l'arrêté des consuls du 9 frimaire an XII, relatif aux livrets dont les ouvriers doivent être pourvus;

Vu l'art. 16 du décret du 11 juin 1809, portant règlement sur les conseils de prud'hommes, article ainsi conçu :

« Nul ne sera justiciable des conseils de prud'hommes, s'il n'est marchand-fabricant, chef-d'atelier, contre-maitre, teinturier, ouvrier, compagnon ou apprenti; ceux-ci cesseront de l'être dès que les contestations porteront sur des affaires autres que celles qui sont relatives à la branche d'industrie qu'ils cultivent et aux conventions dont cette industrie aura été l'objet. Dans ce cas, ils s'adresseront aux juges ordinaires. »

Vu également la loi du 25 mars 1841, sur la compétence en matière civile, disposant :

« Art. 7. Les juges de paix connaissent sans appel jusqu'à la valeur de 100 francs, et, à charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse monter..... »

- 14 -

*Je pourrais aller travailler  
à Valenciennes  
le 3 Mars 1865  
Le Bourgmestre  
*M. Catell**

*Entre autres témoins de *Vireux Molhain*  
le 5 Mars 1865  
*Le Duclos Bernard*  
*Chasseau**

- 15 -

*Sorti des usines de  
Vireux Molhain le 13  
juillet 1894 libre de  
tout engagement envers  
son travailleur, égalité  
de 1<sup>er</sup> chauffeur  
Vireux Molhain le 13 juillet 1894*

SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES  
DE VIREUX-MOLHAIN  
Agent Comptable.

*Rousseau*  
*Le par nous *Moivre*  
au dit Commune de  
Vireux Molhain pour  
la validation de la signature  
de *Rousseau*  
à *B...*  
le *...* 1894  
*ffon**

MAIRIE DE VIREUX-MOLHAIN  
(ARDENNES)

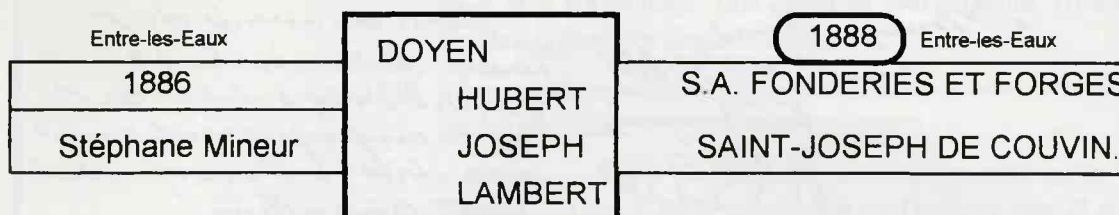


le déclin. Dès 1835, le projet de tracé d'une ligne de chemin de fer reliant Charleroi à Vireux est étudié, mais il faudra attendre 1852 pour que la ligne atteigne Silenrieux et 1854 pour enfin aboutir à Vireux avec des embranchements vers Laneffe, Philippeville et Couvin, vingt années pendant lesquelles les forges agonisaient lentement. Le chemin du « charbon de terre » chargé d'alimenter les hauts fourneaux du sud, en ce compris ceux des Ardennes Françaises, – cette artère essentielle à la survie du canton de Couvin ne pourra jouer que pour transférer les crayats et, en fin de siècle, accompagner la deuxième révolution industrielle du Couvinois, celle des poéleries. [30, 33]

Il faut aussi reconnaître que d'autres modifications importantes virent le jour dès 1835. Elles eurent pour objet la transformation du faubourg de Saint-Germain dont l'église et le cimetière furent supprimés au bas de l'actuelle rue Gouttier, comme il a été signalé dans le deuxième livre en référence à l'installation des moines à cet endroit. Dans un second temps, à partir de 1855, le cours de l'Eau Noire fut rectifié dans le but d'éviter les débordements qui inondaient trop souvent cette partie du faubourg et l'îlot du Bercet. Les Allées et la place Verte assurèrent une zone tampon, la rivière s'écoulant dans le lit du moulin du Rigori rectifié et élargi pour la circonstance. Le pont du Bercet remplaçait le ponceau des Arches que l'on perçoit fort bien sur la reproduction de l'œuvre de Marinus qui illustre la couverture du deuxième livre. En fait, une sécurité plus grande garantissait le passage dans la grande rue et une ouverture vers Petigny et Nismes évitait le crochet par la rue de la Ville. Tous ces travaux ainsi que la création des écoles moyenne et normale, pour heureux qu'ils aient été, arrivaient trop tard pour sauver les forges et bien des ouvriers de la contrée durent emprunter la route ou le rail pour aller travailler dans la vallée de la haute Meuse ou à Charleroi.

In Couvin dans la Calestienne, région d'Europe Archives générales du Royaume. Studia 75.

COUVIN DEUXIEME REVOLUTION INDUSTRIELLE.



1888	1935	1970-73
S.A.FONDERIES ET FORGES SAINT-JOSEPH	S.A.FONDERIES ET FORGES SAINT JOSEPH ET SAMSON REUNIES	S.A.SOMY
1891	LUC DALCQ	1968 - 73
S.A. LA COUVINOISE.		S.A.SOMY
1903		1977
USINES ET FONDERIES SAINT-ROCH		S.A.St.ROCH COUVIN.
1906	VICTOR REMY	1953 - 73
ATELIERS DE L'EAU NOIRE		S.A.LES FONDERIES DE L'EAU NOIRE - SOMY
	1923	EMILE & JEAN DONNAY
S.A. les FONDERIES DU LION - EFEL		EFEL

## LE TEMPS DES POÊLERIES ET DE LA RELANCE DE L'INDUSTRIE

Il fallut attendre 1888, plus de vingt années de paupérisation, pour voir renaître un premier jalon métallurgique sur le site même du fourneau Saint-Germain où l'activité s'était éteinte en 1865. À l'initiative du Doyen Lambert, conscient des multiples difficultés rencontrées par les familles ouvrières et de l'état de délabrement de l'économie locale, la société anonyme des Fonderies et Forges Saint-Joseph de Couvin fut constituée le 25 novembre 1888 par devant maître J. Charlier, notaire à Olloy.

Le capital social était fixé à 250000 francs – 500 actions de 500 francs pour 53 souscripteurs, le comte de Villermont, H. de Radigès, J. P. Théron, O.J. Lambert en ordre principal.

Un raccordement au chemin de fer devait en faciliter l'exploitation. Les premiers produits de l'usine s'inspireraient des derniers appareils réalisés en 1865, tout comme de ceux sortis des usines Godin à Guise où des contre-maîtres furent envoyés. La seconde révolution industrielle du Couvinois était lancée, elle allait connaître une floraison de poêleries tout au long du demi-siècle à venir et progressivement fournir 33 % de la fabrication des appareils de chauffage produits en Belgique. [34]



CUISINIÈRES & POÊLES  
CALORIFÈRES & CHEMINÉES

APPAREILS DE CHAUFFAGE  
EN TOUS GENRES

Fonte de Fer Artistique

Adresse Télégraphique  
LAGNEAU - COUVIN - Belgique

TÉLÉPHONE : 6

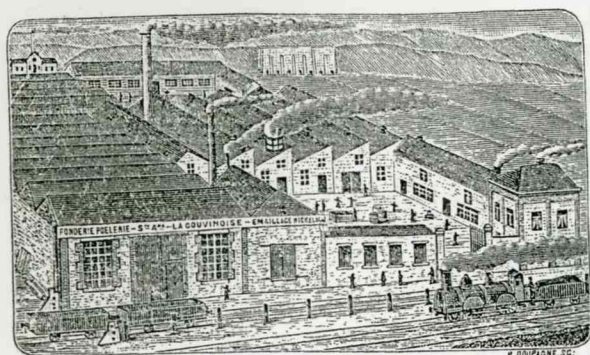


SOCIÉTÉ ANONYME  
DES  
FONDERIES & FORGES S<sup>T</sup> JOSEPH

CAPITAL SOCIAL : 1 400 000 F<sup>cs</sup>

À la tendance catholique devait répondre une initiative libérale dès 1891 Le 25 janvier, la Société anonyme « La Couvinoise » voyait le jour, au capital initial de 150000 francs – 300 actions de 500 francs souscrites pour l'essentiel par M. Gouttier, bourgmestre, A. Courthéoux, les époux Maillieux-Remy, V. Guillaume, A. Colart, A. Desorme, T. Philippe, L. Ballat, A Petitjean.

Et l'élan ne s'arrêtera pas, car en 1908, les familles de Villermont, Licot et Lambotte lancent la Société anonyme des Usines et Fonderies Saint-Roch



Société anonyme  
**LA COUVINOISE**  
 à COUVIN (Belgique)  
 Brevetée en Belgique et à l'Étranger

**FONDERIE, ÉMAILLERIE**

Spécialité d'Émaillage au pinceau  
 NICKELAGE, BRONZAGE & POLISSAGE

Appareils de Chauffage

ORNEMENTS — PIÈCES SUR MODÈLES

Succursales

VIREUX (France, Ardennes)  
 à BOIS-LE-DUC (Hollande)

Adresser les lettres à la Société anonyme  
 LA COUVINOISE

TÉLÉGRAMMES COUVINOISE COUVIN

TÉLÉPHONE N° 2

Ouvert de 8 heures à midi, et de 2 à 6 heures  
 Dimanches et jours fériés exceptés

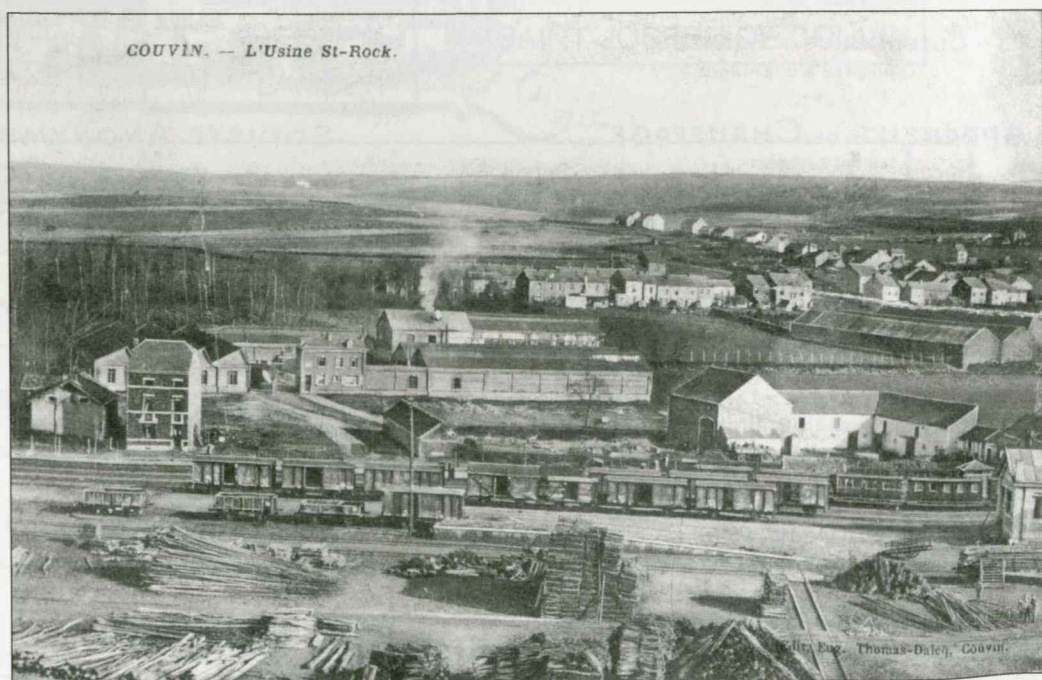


avec l'objectif majeur de produire des radiateurs en fonte et des chaudières pour le chauffage central. [35]

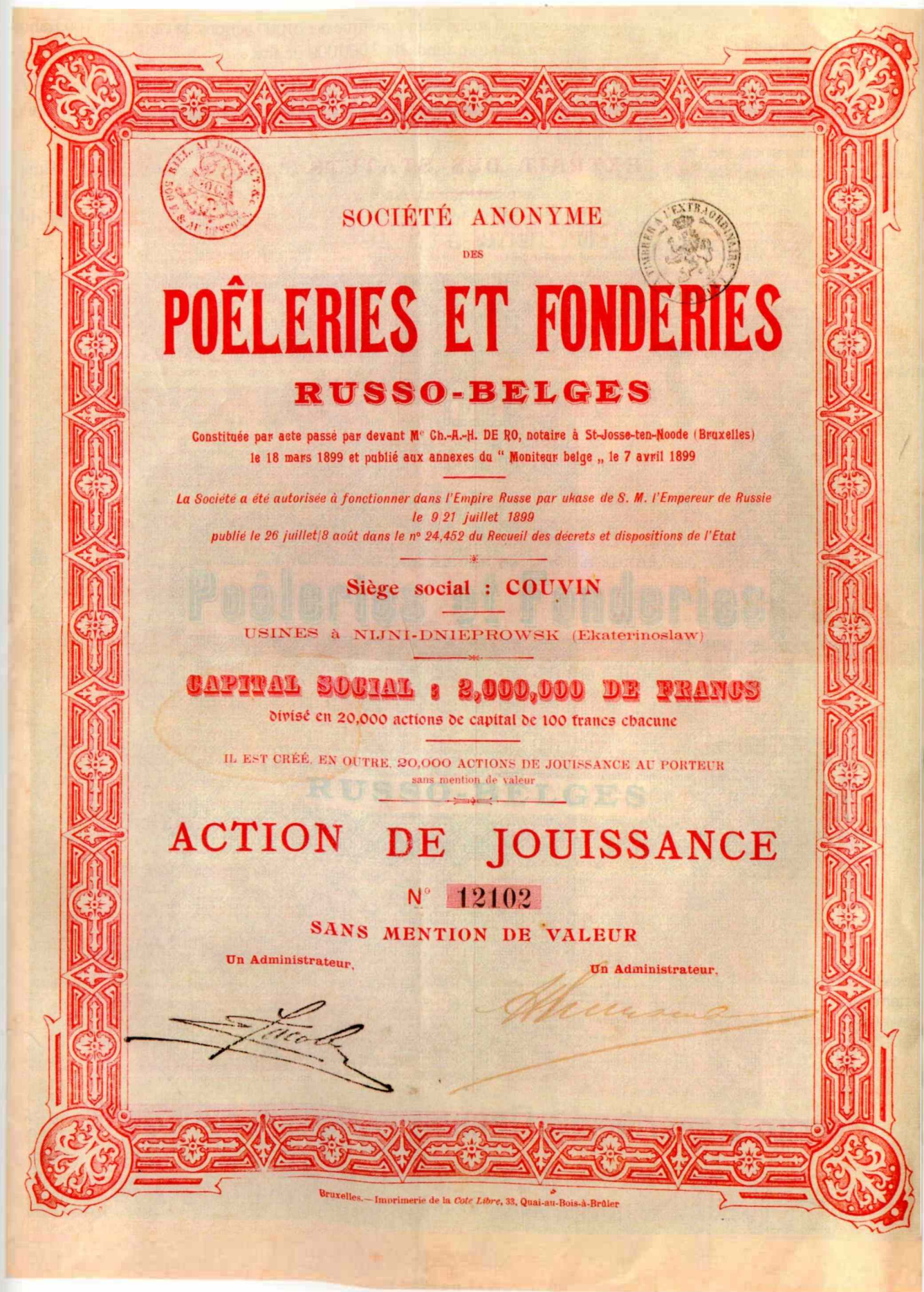
En 1910, l'association avec Buderus, firme allemande de même gamme, assura une production plus large, capable d'aborder un marché plus vaste et de pénétrer les pays limitrophes.

Ce ne fut pas le seul signe de la progression étonnante du pôle « chauffage » dans la région. La société anonyme Saint-Joseph avait également porté ses efforts vers l'exportation et en 1899 déjà, Louis Destrée, contremaître à la fonderie et une petite équipe, s'expatrièrent en Russie pour y fonder près de Kiev une société anonyme russo-Belge à Nijni-Dnieprowsk (Ekaterinoslaw) avec l'aval du Tsar Nicolas II donné le 21 juillet 1899 et dont le siège social était situé. à Couvin.

L'action de jouissance n. 12102 que nous devons à l'amabilité de M. Haine offre une illustration remarquable de cette réalisation qui prouve toute la volonté de diffusion de nos entreprises.







SOCIÉTÉ ANONYME  
DES  
**POÊLIERIES ET FONDERIES**  
**RUSSO-BELGES**

Constituée par acte passé par devant M<sup>e</sup> Ch.-A.-H. DE RO, notaire à St-Josse-ten-Noode (Bruxelles)  
le 18 mars 1899 et publié aux annexes du "Moniteur belge", le 7 avril 1899

La Société a été autorisée à fonctionner dans l'Empire Russe par ukase de S. M. l'Empereur de Russie  
le 9, 21 juillet 1899  
publié le 26 juillet/8 août dans le n<sup>o</sup> 24,452 du Recueil des décrets et dispositions de l'Etat

Siège social : **COUVIN**

USINES à NIJNI-DNIEPROWSK (Ekaterinoslaw)

**CAPITAL SOCIAL : 2,000,000 DE FRANCS**

divisé en 20,000 actions de capital de 100 francs chacune

IL EST CRÉÉ, EN OUTRE, 20,000 ACTIONS DE JOUISSANCE AU PORTEUR  
sans mention de valeur

**ACTION DE JOUISSANCE**

N<sup>o</sup> **12102**

**SANS MENTION DE VALEUR**

Un Administrateur,

Un Administrateur,

Le capital social était constitué de 20000 actions de capital de 100 francs chacune formant un fonds de 2000000 de francs.

D'autres documents viennent aussi appuyer ce constat. Ils méritent notre attention, car ils appartiennent à des familles de la localité qui ont bien voulu témoigner.

Onze années après la création de la S.A. des forges et fonderies Saint-Joseph, l'implantation ukrainienne témoignait d'une vitalité exceptionnelle et lançait un pont technique entre la région et la Russie que le conflit de 1914-1918 viendra stopper.

Louis Destrée à son arrivée à Ekaterioslav.



Société Belgo-russe de Fonderie et estampage.  
Travaux de métallurgie.  
Nijni Dnieprowsk.

## Русско-Бельгійскій Печной и Литейный Заводъ

*Дожецкаго Металлургическаго Общества Штампованія*

ВЪ НИЖНЕ-ДНѢПРОВСКЪ (ЕКАТЕР. ГУБ.)

БОЛЬШАЯ ЗОЛОТАЯ МѢДАЛЬ ВЪ РОСТОВѢ 1906 Г.

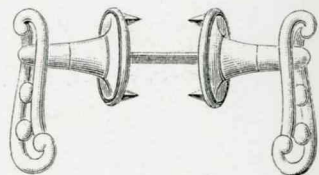
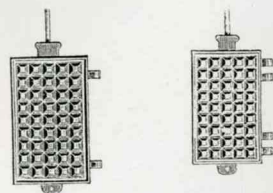
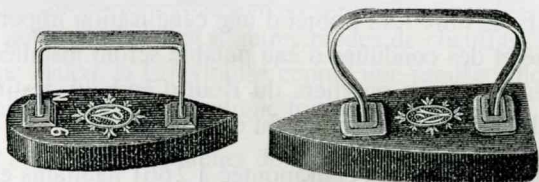
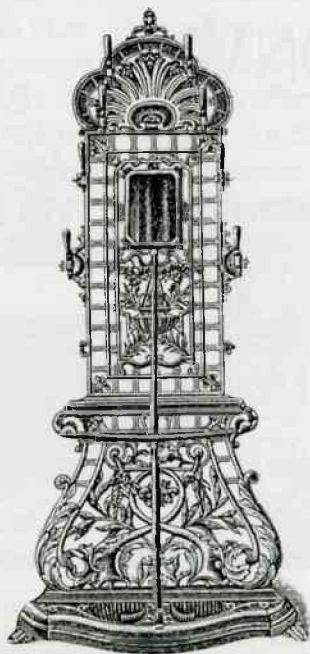
БОЛЬШАЯ ЗОЛОТАЯ МЕДАЛЬ ВЪ ЕКАТЕРИНОСЛАВѢ 1910 Г.

*Условные текущие счета*



**Produits en fonte  
1890-1914**

Poêles, buanderie, porte-  
manteaux, gaufriers, foyer  
de lessiveuse, fers à repas-  
ser, porte-parapluies, motif  
pour décoration, crossettes  
de porte.



Pour compléter la liste des ateliers créés entre 1888 et 1914, il convient de relever le créneau de collaboration qui, dès 1906, lie les fabricants de la société anonyme de l'Eau Noire « Moutarde-Colonval » et ceux de la région de Rocroi. Ces firmes vendent des cuisinières en tôle, des poêles à plate buse, des fontes d'agrément et des appareils de chauffage pour usines et ateliers.



FABRIQUE & MAGASIN  
DE  
POELES BELGES & CUISINIÈRES TOLE  
EN TOUS GENRES

**A. MOUTARDE-COLONVAL**  
COUVIN (STATION)

TOURNAGE & NICKÉAGE & RÉPARATIONS  
SOLIDITÉ + PRIX MODÉRÉS

CUISINIÈRES de LUXE MAJOLIQUE

Toute cette période 1888-1914 connaît une activité qui n'est pas seulement économique. Un programme d'amélioration de la vie urbaine est également mis en chantier. L'Eau Noire fera l'objet d'une canalisation importante le long de toute la falaise et des conduites d'eau potable seront installées en vue de l'équipement des nouveaux quartiers du Bout-d'en-haut destinés à l'hébergement des familles que le développement des usines attire.

En 1898, la population de Couvin était montée à 2661 habitants et elle sera de 2974 en 1906. La route nationale qui traverse la localité verra dès 1900 les premiers rails du vicinal qui allait relier toute la zone frontière au centre-ville.

En 25 années une croissance significative de la région ramenait une confiance et une volonté d'entreprendre qui rejaillissait sur tous les secteurs de la vie.



Hélas ! Les quatre années de conflits 1914-1918 vinrent stopper cette belle progression. Les usines durent limiter leurs souhaits d'expansion et se contenter des fabrications imposées par l'occupant, tout en essayant d'éviter la collaboration économique. La Couvinoise refusa de satisfaire aux exigences allemandes et elle fut fermée. Les bâtiments servirent alors de magasins et de dépôts pour l'armée allemande. Les autres firmes adoptèrent des positions moins extrêmes mais elles connurent aussi des brimades parfois très lourdes.

*La Falaise=, Canalisation de l'Eau Noire (1907).  
Collection Michel Lambert.*

## L'ENTRE DEUX GUERRES

Les déportations accablèrent la population tandis que pas mal de jeunes subissaient le front, les tranchées et la captivité. Une période pénible signée d'une volonté commune de refus de part et d'autre de la frontière rapprocha les collectivités du plateau de Rocroi et du Couvinois.

L'entre deux guerres permit aux usines de reprendre pied et de développer leur production en créant de nouveaux modèles, en adaptant les anciens, mais aussi en abordant d'autres modes de chauffage. Ainsi, sous la direction de Luc Dalcq, la Couvinoise connut une remise à flots et une expansion que le tableau ci-dessous souligne fort bien.

- 1920 création d'un atelier de tôlerie
- 1924 un incendie amène la reconstruction sur de nouvelles bases avec une conception plus moderne
- 1926 création d'une nouvelle émaillerie avec de nouveaux procédés techniques
- 1932 création d'un atelier de chromage
- 1934 construction de nouveaux bâtiments en vue d'agrandissement du polissage, du nickelage et des magasins
- 1936 nouvel atelier de montage et modernisation de la tôlerie.

Dès 1928, la production est de 12 tonnes de fonte transformées en poêles, calorifères, cuisinières émaillées, nickelées, en tôle et en majoliques. Les procédés utilisés évoluent et si les carreaux de majolique offrent des parements plus esthétiques, l'émaillage et le nickelage vinrent apporter une note plus moderne dès 1932. [36]

C'est que la concurrence s'est encore renforcée par la naissance en 1923 d'une cinquième firme, « Les fonderies du Lion », grâce à la collaboration de MM. Gilbert, Hubert et Donnay. Située à Frasnès, cette entreprise se bornera pour ses débuts à la fabrication de pièces de fonderie, mais très rapidement, en 1926 déjà, elle lancera les premiers poêles sous le label Efel et se taillera un espace commercial enviable. Fort bien organisée et gérée avec réalisme sans vouloir brûler les étapes, en s'insinuant entre ses redoutables concurrents, elle tiendra la route et sauvera finalement après 1978 une part importante de la poêlerie couvinoise et de bien d'autres marques du pays.

Durant cette période d'après guerre 14-18, la Fonderie Saint-Joseph connaît également une belle expansion, employant même plus de 500 ouvriers dans les années 25-30, lorsque sa division radiateurs en fonte et ses ateliers de poteries en même matière vécurent des moments de belle promotion.

En 1935, sa fusion avec les Fonderies Samson à Seilles-lez-Andenne l'amène à changer de dénomination pour devenir « Les fonderies Saint-Joseph et Samson réunies » et à développer sa branche chauffage central. Cette opération trouve sa source dans la récession qui s'installe après 1930 et qui provoque les premiers ennuis financiers, l'ensemble ainsi constitué passant sous le contrôle de la Kredietbank. [37]

Quant aux Ateliers de l'Eau Noire, surtout intéressés par le montage de cuisinières, ils s'orienteront après 1922 vers la fabrication de taques et de garnitures qu'ils livreront aux firmes spécialisées Hovoet à Dottignies, Bayet à Tournai, Bayet-Dubreux à Morlanwez. Ici aussi, des difficultés financières amèneront Alfred Moutarde à passer la direction à Victor Remy qui relancera le label dans la production de cuisinières de divers types crapaud, triangulaires, rectangulaires, avec ou sans pot bouilleur, en majolique, à émaillage ainsi que de gros fourneaux pour les cuisines de collectivités.

L'usine Saint-Roch n'est pas en reste, bien que centrée sur la production de chaudières, les premières sur le marché belge disposant de certificats d'essais réalisés dans des laboratoires universitaires. Leader incontesté de la chaudière à haute technologie, du domestique à l'industriel de 15 000 Kcal/H à 1 200 000 Kcal/H à haut rendement avec une grande fiabilité, la firme s'ouvre des débouchés au-delà de nos frontières. [38]

Le pôle « chauffage » couvinois s'impose donc comme un vecteur essentiel de l'économie de l'Entre-Sambre-et-Meuse avec une période de grande progression entre 1920 et 1930 pour connaître un tassement durant les 10 années suivantes, surtout après l'effondrement boursier de 1929. Il n'empêche que durant ces périodes de bonne activité, plus de 1 200 ouvriers et employés y trouvèrent une occupation qui, même en demeurant saisonnière pour certains, assurait des moyens d'existence suffisants.

La deuxième guerre mondiale vint à nouveau freiner, interrompre des projets et remettre en question bien des acquis. Les usines, privées de marchés extérieurs produisirent peu et vendirent les modèles les plus usuels revenant parfois à ceux d'avant 1914, le bois étant pour beaucoup un combustible d'usage local.

Modèles de l'entre deux guerres

Cuisinières à carreaux majoliques, poêle buffet et poêle parisien.



La captivité, le travail obligatoire en Allemagne, la clandestinité pour ceux qui se trouvaient dans des conditions de réquisition, l'opposition à l'occupant sous diverses formes, les maquis régionaux expliquent aussi le ralentissement et les difficultés de subsistance qui marquèrent ces quatre années.

LE COUVINOIS, LE PAYS DES EAUX BLANCHE ET NOIRE

1888	S.A. des Fonderies et Forges Saint-Joseph	Couvin puis Anhée-sur-Meuse	Fabrication et vente des appareils de chauffage et de tous objets en fonte ou en fer, artistiques et autres. Radiateurs en fonte et poteries en fonte	Comte Alphonse de Villeront	1935
1891	S.A. La Couvinoise	Couvin	Fabrication et vente des appareils de chauffage et de tous objets en fonte et en fer artistiques ou autres	Familles Courthéoux et Gouttier...	1968 1970
1906	Les ateliers de l'Eau Noire, devenus S. A. en 1919	Couvin Rocroi	Fabrication et vente des cuisinières en tôle et majolique; entreprise d'installation de distribution d'eau chaude...	Alfred Moutarde, puis Victor Remy vers 1932 (?)	1953
1908	S. A. Usines et Fonderies Saint-Roch	Couvin	Fabrication, achat et vente des pièces de fonderies, de fonte, acier, bronze ou autres métaux bruts ou parachevés, des objets mécaniques ou similaires ... exploitation éventuelle d'une usine électrique. Production de radiateurs en fonte et chaudières pour chauffage central.	Comtes et comtesses de Villermont, Auguste Licot et Henri Lambotte	1977
1923	S. A. Fonderies du Lion Efel	Frasnes-lez-Couvin	Exploitation d'une fonderie, fabrication et vente de toutes pièces de fonderie de fonte, d'acier ou autres métaux et exploitation de tout le matériel se rapportant aux départements fonderie, poêlerie et mécanique. Puis câbles électriques, canalisations d'eau et de gaz, isolatio thermique, recherche d'économie d'énergie, conditionnement d'air, fourniture et installations de chauffage dans toutes les énergies, distribution d'eau chaude... Produit toujours les poêles Ciney et Somy.	Emile Donnay et ses deux fils Jean puis André	
1935	S. A. Fonderies et Forges Saint- Joseph et Samson Réunies	Couvin Anhée Seilles Namèche	Développement de la branche chauffage central.		1967
1953	S. A. Les Fonderies de l'Eau Noire- Somy	Couvin Charleville Neuchâtel (Suisse) Rosendaël (Hollande)	Remplace les Ateliers de l'Eau Noire S. A. et outre ces activités développe la production du poêle à mazout et assure la promotion et la vente du fameux brûleur à flamme bleue (Sottiaux-Remy). (Brevet 1948)	Famille Victor Remy-Tillier	1970
1970	S. A. Somy	Couvin	Reprend les Fonderies Saint-Joseph et Samson Réunies(1967) Reprend la Couvinoise en 1970.		1973 1976
1977	S. A. Saint- Roch Couvin	Couvin	Reprend les usines et Fonderies Saint-Roch en liquidation Achats, vente, fabrication, commerce, importation, exportation de tout matériel se rattachant directement ou indirectement à tout ce qui a trait au matériel de chauffage, tel que chaudière, fours, éléments distributeurs et la réparation...		



## LE RETOUR DE L'AISANCE ET LA SATURATION

L'immédiat après guerre et les années cinquante-soixante connurent une reconstruction très importante pour tout le pays. Le secteur poêlier y trouva une impulsion nouvelle, car de nouveaux combustibles faisaient leur apparition et des inventions technologiques créaient des applications et des modes d'expression qu'il fallait rencontrer. Le bouillonnement fut intense et pas toujours contrôlé.

Chacun dans son coin voulut s'approprier une part, lorgnant même sur celle du concurrent. Comme souvent en pareilles séquences de vie, les succès du moment voilèrent les risques des lendemains moins bénéfiques. Les années soixante, et surtout les cinq premières, furent euphoriques.

L'emploi de la tôle connut une importante expansion et l'apparition du fioul ainsi que celle du gaz orientèrent différemment la recherche et la fabrication. Le brûleur à flamme bleue de Somy fit une trouée remarquable, le partenaire Deville à Charleville devenant le troisième fabricant de France. [39]

Foyers continus, buffets cuisinières, cuisinières à pot bouilleur, à feu continu, mixtes, réchauds, brûleurs de buanderie, d'ateliers, armoires chauffantes, foyers pour collectivités formèrent une gamme impressionnante. Les quelque 2000 appareils qui sortaient chaque mois de la Couvinoise trouvaient acheteurs pour 95 % en Belgique. La production ne pouvait suivre et la région vécut un temps de belle prospérité les Golden Sixties.

Mais ce boom ne pouvait durer, car la saturation du marché devait s'en suivre dès 1965. D'autre part, la progression du chauffage central, même sous des formes abrégées de mini-chauffage, concurrençait naturellement la vente des foyers, tout comme l'utilisation d'appareils électriques tarissait certains types. À cela, il faut ajouter la similitude de modèles issus d'usines voisines. L'essoufflement et le déclin de toute l'industrie poêlière belge amenèrent des compressions dans les personnels, l'usine Saint-Joseph étant la première à donner des signes inquiétants. Dès 1968, des tentatives de rapprochement entre les firmes couvinoises furent organisées dans le but de rencontrer les marchés intérieurs et européens, de spécialiser des départements, de coordonner la publicité et de mettre à la disposition de l'ensemble les nouveaux moyens informatiques. Malgré l'importance et le suivi des pourparlers, ce fut l'échec. Les divergences s'avèrent trop fortes, chaque firme entendant conserver son indépendance, ses modes de travail et ses types de financement. Certaines cherchèrent le salut à l'extérieur dans des fusions qui ne constituèrent que des rallonges momentanées. La Couvinoise absorba (!) Fobruux, Fopona, Tamines pour prendre le nom de Catos et se déclarer en cessation de paiement dès 1970. [40]

L'année précédente, Somy (les Ateliers de l'Eau Noire) avait repris les Usines Saint-Joseph et Samson réunies avec un grand projet de relocalisation de l'ensemble, le mazout formant toujours l'énergie de base en laquelle Victor Remy plaçait beaucoup d'espoirs. Une redistribution des secteurs de fabrication était à l'étude lorsque le Ministre des Affaires économiques envisagea le passage de la Couvinoise ou plutôt du groupe Catos dans le giron du nouveau complexe des Fonderies de l'Eau Noire.



Les années 50-70.

Par lettre du 10 avril 1970, référence 3.IF/AS.7242, le Comité ministériel de Coordination économique et sociale annonça à V Remy, administrateur délégué, les conditions de couverture de la mutation immobilière due au rachat de la Couvinoise par les Fonderies de l'Eau Noire ainsi que la garantie de l'État facilitant l'exécution du contrat à conclure avec le curateur de la faillite

Une voie nouvelle interpellait la région trois entreprises se trouvaient ainsi confrontées à une intégration obligée sous une direction unique et cela, au départ d'une grande dispersion des locaux et des moyens. Ajoutons aussi que la main d'œuvre n'y avait guère été préparée, les anciens labels demeurant très présents dans les esprits. et les us et coutumes. [41]

La tâche s'avérait redoutable d'autant que les moyens annoncés se faisaient attendre et que les aides bancaires devenaient réticentes. Bon gré, mal gré, on se remit au travail, mais le choc pétrolier de 1973 emporta le projet et il fallut remettre le tout sur le métier.

Les retombées du choc furent immédiates la production belge en appareils de chauffage au mazout chuta brutalement de 83500 unités en 1973 à 20900 en 1974. Dans sa part de marché, Somy enregistra la plus lourde baisse et cette perte demeura aussi tragique en 1975. Confrontée aux difficultés de l'intégration de St-Joseph et de la Couvinoise, aux relocalisations nécessaires, aux réactions de la main d'œuvre, l'Eau Noire dut solliciter de nouvelles aides auprès du Secrétariat d'État à l'Economie régionale.



Mouleur couvinois.  
Collection Lambert.

## ETUDE SECTORIELLE CHAUFFAGE - CONSOMMATION BELGE EN MILLIERS D'APPAREILS - POELERIE

	CHARBON			MAZOUT			GAZ			TOUTES ENERGIES		
	Produc. belge *	Import	Consom. belge	Produc. belge	Import	Consom. belge	Produc. belge	Import.	Consom. belge	Produc. belge	Import.	Consom. belge
1966	145.7	11.6	157.3	79.3	20.3	99.6	72.5	29.2	101.7	297.5	61.1	358.6
1967	124.0	7.0	131.0	72.8	18.5	91.3	65.5	14.3	79.8	262.3	39.8	302.1
1968	123.8	8.2	132.0	88.0	18.2	106.2	77.8	27.2	105.0	289.6	53.6	343.2
1969	116.6	5.0	121.6	105.1	16.8	121.9	113.4	55.9	169.3	335.1	77.7	412.8
1970	65.7	3.5	69.2	136.5	13.5	150.0	105.0	53.1	158.1	307.2	70.1	377.3
1971	42.4	3.2	45.6	115.6	13.4	129.0	115.5	61.1	176.6	273.5	77.7	351.2
1972	32.6	2.9	35.5	103.3	32.0	135.3	125.8	54.7	180.5	261.7	89.6	351.3
1973	39.0	2.1	41.1	83.5	20.0	103.5	146.4	48.3	194.7	268.9	70.4	339.3
1974	50.7	8.0	58.7	20.9	6.8	27.7	133.7	43.6	177.3	205.3	58.4	263.7
1975**	41.52	7.0	48.5	27.0	5.0	32.0	128.8	43.4	172.2	197.3	55.4	252.7
1976***										195.0	50.0	245.0

\* - production belge sur le marché intérieur

\*\* - chiffres 10 mois extrapolés sur 12 mois Les chiffres réels seront vraisemblablement inférieurs d'environ 5%

\*\*\* - estimation personnelle d'après les chiffres communiqués par les entreprises.

Rem. : les marchés à l'exportation, suivent ou anticipent l'évolution des ventes sur le marché belge.

Source : FABRIMETAL

### Parts de marché

		Belgique	Export	Total
Ciney	1974	23 371	2 783	26 154
	1975	22 043	2 215	24 258
	1976	23 600	2 300	25 900
Somy	1974	17 513	18 737	36 250
	1975	18 429	11 354	29 783
	1976	24 000	8 500	32 500
Martin	1974	48 344	49 864	98 208
	1975	52 027	31 352	83 379
	1976	53 525	23 550	77 075
Efel	1974	31 752	16 787	43 539
	1975	29 800	34 000	63 800
	1976	32 000	38 000	70 000

Les chiffres ci-dessus comprennent les appareils fabriqués par chacune des firmes et vendus sous leur marque et sous d'autres marques telles que Surdiac (par Martin), Fobrux et Godin (par Somy), Rosières (par Efel). Ils ne comprennent pas les cuisinières à gaz ni les générateurs d'air chaud.

### Solutions proposées

Dans le type de marché en décroissance, tout regroupement devrait avoir pour but de concentrer en un minimum de localisations différentes une capacité couvrant au plus juste les possibilités commerciales d'écoulement sur les marchés soit  $\pm 205\ 000$  pièces/années pour les 4 firmes considérées ensemble.

Si théoriquement cinq possibilités de regroupement sont possibles, une seule, la moins coûteuse et la plus rapide, est celle qui reposera sur les sociétés les mieux structurées du secteur, Martin et Efel (projections ci-contre).

Toutes les marques, les réseaux commerciaux et les modèles doivent subsister à moyen terme les rationalisations intervenant progressivement. La conclusion d'un accord commercial entre toutes les sociétés de production et de commercialisation provoquerait un assainissement considérable. Ensemble, les 4 marques pourraient modifier en leur faveur le rapport de forces entre producteurs et revendeurs dont la commission est anormalement élevée (de 40 à 50 % du prix de vente).

La cessation d'activité de Ciney et de Somy doit être étalée de sorte qu'une partie non négligeable de leurs travailleurs puisse être réengagée dans le secteur ou dans des activités voisines.

Rappelons enfin qu'il est vivement souhaitable que Martin et Efel se mettent dès maintenant d'accord sur les grandes lignes de la deuxième phase de rationalisation des productions dont la nécessité apparaîtra à moyen terme.

Si un système de vases communicants pouvait être établi entre Nestor Martin et Efel, la région couvinoise pourrait être assurée de conserver une activité existante en poêlerie pendant une quinzaine d'années qui devraient permettre de dégager des moyens à réinvestir dans la région, dans d'autres activités d'avenir.

Extrait de « Synthèse et conclusion sur la restructuration de la poêlerie dans le Namurois » S. Claisse et Cortier, le 16 avril 1976.

***solution 1 - fermeture Ciney***

- mauvaise utilisation des capacités 67,3
- rentabilité générale mauvaise
- situation sociale difficile à Ciney
- le regroupement obligatoire des productions Martin-Ciney rentabilise Martin (80%)
- pas de solution à Couvin au niveau rentabilité Somy
- sur le plan « capacité », cette solution est à rejeter

***solution 2 - fermeture Somy***

- utilisation correcte des capacités
- pas de solution au problème de rentabilité de Ciney
- obligation de confier la majeure partie de la production Somy à Martin
- situation sociale difficile à Couvin
- solution techniquement réalisable sur le plan « capacité » et à court terme.

***solution 3 = fermeture N. Martin***

- rentabilisation des capacités
- obligation de répartir la production N. Martin sur Somy et Efel. Structure insuffisante chez Somy.
- pas de solution au problème rentabilité de Ciney
- solution techniquement réalisable, mais onéreuse par la restructuration interne de Ciney et Somy
- solution non envisageable à court terme

***solution 4 = regroupement à Couvin***

- obligation de renforcer les structures de Somy
- travail en équipes obligatoire à couvin
- situation sociale non résolue à Ciney
- solution réalisable, mais onéreuse et aléatoire vu les insuffisances notoires de Somy
- solution non envisageable à court terme

***solution 5 = fermeture de Ciney et Somy***

- utilisation idéale des capacités
- situation sociale non résolue à Ciney
- situation sociale partiellement résolue à Couvin si Efel reçoit une partie suffisante des productions Ciney-Somy
- solution techniquement réalisable sur le plan « capacité » et à court terme

En août 1976 V Remy sollicite un concordat par abandon d'actif pour Somy, la Société Générale de Belgique n'ayant pas consenti à transformer le passif en capital. Le projet d'intégration et de relocalisation des activités de Saint-Joseph, de la Couvinoise et de l'Eau Noire a vécu. Il appartiendra au Comité d'Autogestion de continuer l'exploitation durant la période concordataire et de sauver durant 18 mois 180 postes de travail, 43 000 journées, ainsi que de répartir 62 850 155 francs en salaires sous le contrôle des avocats liquidateurs.

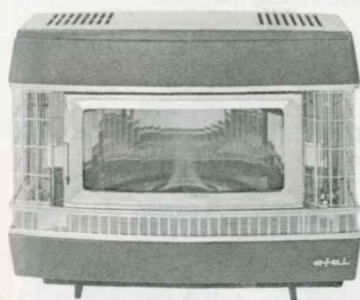
## EFEL PREND LA RELÈVE

Dans la ligne des conclusions de l'étude demandée par le Secrétariat d'État à l'économie régionale, le groupe Efel est amené à créer en 1978 deux nouvelles sociétés, filiales à 100 % avec augmentation de capital Somy et les Forges de Ciney.

Le poids de cette double intégration sera fort lourd durant les dernières années de 1970 et le début de 1980. L'endettement grimpe, l'appel aux crédits bancaires s'intensifie et le dépôt de bilan n'est évité que d'extrême justesse. Le renouvellement de l'équipe de direction apporte heureusement un sursaut salutaire celle-ci parvient à consolider les crédits à long terme et à lancer une nouvelle gamme d'appareils « tout Fonte » qui connaît rapidement un gros succès. Le redressement est spectaculaire.

Mais le contre-choc pétrolier de 1986 va changer une nouvelle fois la donne. Le prix du mazout redescend sous les 6 BEF le litre et l'entreprise perd 50 % de sa clientèle, celle des ménages qui renoncent à chercher une solution pour économiser l'énergie.

La Direction lance alors un appel à tout le personnel et avec l'aide de six cadres qui prennent le risque, elle réunit les fonds nécessaires au rachat des titres familiaux tout en élaborant un nouveau plan de restructuration qui supprime les sièges d'implantation de Somy et de Ciney tout en licenciant une partie du personnel.



D'autre part, l'usine Nestor Martin de Bruxelles, concurrente redoutable, est fermée en 1991 et l'ensemble de ses productions, reprises par Efel, est transféré à Couvin. Les Fonderies du Lion connaissent alors quelques années de succès. À côté des gammes traditionnelles fonctionnant au bois - au mazout - au gaz - au charbon, l'entreprise fabrique et vend depuis peu une gamme complète de chaudières en fonte ainsi que des inserts de luxe « haute technologie ».

Une série complète d'appareils-cheminée couvre une bonne part des exportations vers la France, l'Amérique du Nord et même des pays méditerranéens.

Le futur d'Efel qui occupe aujourd'hui plus de 250 personnes passe par sa capacité à accroître ses exportations et à faire la promotion des nouvelles gammes de chauffage adapté aux formes nouvelles que la vie du prochain siècle ne manquera pas d'imaginer.

## SAINT-ROCH GARDE LE CAP

La Société anonyme des Usines Saint-Roch a semblé pendant tout un temps vivre à l'écart des remous que connaissaient les diverses firmes poêlières. Fidèle à son objectif majeur, la production de chaudières et de radiateurs en fonte pour le chauffage central, elle jouissait d'une belle renommée due à la qualité de ses produits. [43]

Entre 1908, date de la fondation, et l'époque actuelle, plus de trente gammes de chaudières ont vu le jour des rondes à combustibles solides aux chaudières « gaz de sol à ventouse statique », en passant par les Simplex, Nova, Oléa, Prior, Junior, Super G, Mélior, Sénator, Major, Ecocalor sans parler des améliorations des gammes Mélior, GM HP, Super G, Commodor, Supérieur et, ces dernières années, le développement de l'engineering de base pour l'application des Écogroupages, la création de l'Ecotronic (régulateur électronique de cascade avec application de l'optimiseur Thematic pour la programmation), sans oublier l'étude des systèmes de production d'eau chaude sanitaire économique et des régulations incorporées à partir des chaudières à gaz et des Écogroupages.

L'évolution du développement des produits a été marquée

- par l'introduction de nouveaux combustibles dont le gaz et le mazout, (combustibles gazeux et liquides),
- par l'évolution des modes de vie et la répercussion sur les modes de chauffage,
- par la nécessité d'économiser les coûts surtout au moment de la crise pétrolière,
- par l'introduction de l'électronique (Ecotronic) en collaboration avec les ACEC, mais toujours selon les principes de base de S.R.C.

présenter un matériel fiable dans le temps,

- assurer les meilleurs rendements,
- adapter en fonction du combustible et de la demande,
- veiller à la simplification de l'utilisation.



Un autre aspect qu'il faut aussi souligner fut la volonté de la direction de maintenir et de promouvoir les produits **en fonte**, en ce compris les radiateurs (Minor, Sanior, Edenroc, Radior ...) alors que la concurrence s'orientait progressivement vers la tôle.

Ce refus d'évolution fut une des raisons – avec la crise pétrolière et la gestion trop traditionnelle – qui précipitèrent la firme dans des difficultés financières dès 1976, au moment où les usines de la région faisaient l'objet d'une analyse structurelle déterminante.

En 1977, l'actionariat familial cède ses parts à la Société Générale qui joint par rachat Ciney-chauffage central à S.R.C.

En 1980, Saint-Roch lance la chaudière à très basse température (sans limitation inférieure de la température de retour) et en 1984, il reçoit le Premier Prix de l'Innovation Énergétique décerné par le Ministre P Busquin pour l'« Écogroupage ». L'Écogroupage est la mise en batterie de chaudières S.R. astucieusement simplifiée du fait du fonctionnement à très basse température des chaudières.

Fin 1989, la Société Générale décide d'investir dans le processus de fabrication et de revoir toutes les structures de Saint-Roch à Couvin. Grâce à cette action, S.R. dispose aujourd'hui d'un outil de fabrication récent, la classant parmi les fabricants européens les plus modernes et les plus performants.

Le 9 août 1991, Saint-Roch Couvin devient la filiale de la division Enertech suédoise groupant Bentone, Electro-oil, Giersch, CTC, Heimax, Osby

Le 2 avril 1993, l'ensemble du groupe suédois a été repris par le groupe britannique WOLSELEY.

En 1996, la société Saint-Roch rachète la marque Zaegel Held, société commerciale française et dispose ainsi d'un nouveau débouché pour sa production de produits en fonte qui seront vendus sous la marque Zaegel Held.

Depuis cette année, de nouveaux travaux modifient totalement la disposition générale de l'usine. Des halls de grandes dimensions assureront une meilleure répartition des lieux de travail et ils généreront une plus grande fluidité tout en assurant une sortie sur l'ancien terrain Saint-Joseph et la nouvelle voie de circulation que le TEC va aménager.



## LA FIN DU DEUXIÈME MILLÉNAIRE

Le Couvinois s'appuiera donc sur deux entreprises métalliques héritières d'un long passé fondé sur la présence du minerai de fer et son traitement.

De 1485 à l'an 2000, plus de cinq siècles ont inscrit dans la région une activité fondamentale. Il est vrai que la fonte d'affinage ou de moulage sortie du cubilot fait partie de la mémoire collective du Couvinois. Elle a imprégné les familles, pénétré le vocabulaire, rythmé les occupations. Ce n'est pas sans anxiété que la population a vécu le drame des fermetures. Elle en reste traumatisée.

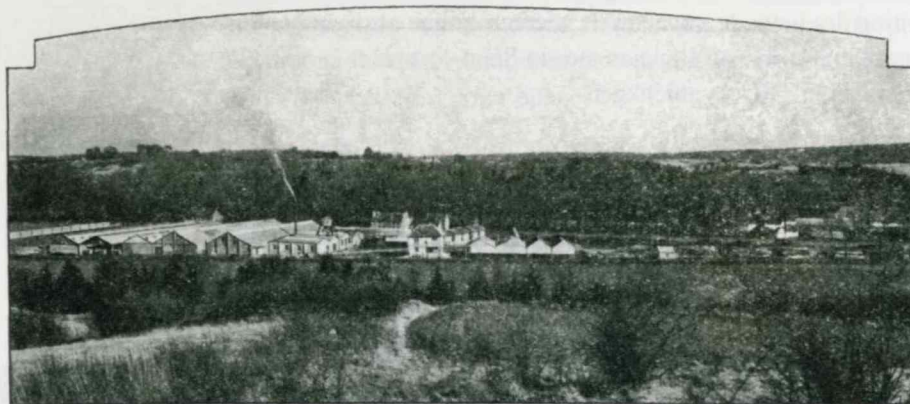
Le redressement économique ne peut ignorer cette donnée fondamentale et il est à espérer que Saint-Roch et Efel puissent ensemble maîtriser cette part du marché des énergies qui, dûment sondé, pourra permettre au Pays des Eaux Blanche et Noire, de perpétuer l'une de ses spécificités.

Ce n'est pas la seule certes mais elle est de première importance, car elle a marqué la vie économique et sociale des trois derniers siècles.

L'eau et la forêt en constituent deux autres qui ont également contribué au mieux être de la population. Elles demeurent de précieuses ressources qui rigoureusement gérées peuvent assurer de nouvelles donnes pour toute la région.

Le groupe de travail a voulu centrer ses analyses sur les forges, les fonderies et les poêleries, mais il serait regrettable de passer sous silence tout le potentiel économique qui fut développé dans les saboteries jusqu'à la fin des années du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, dans les scieries et les usinages de boissellerie, de charpentes, de portes et châssis toujours bien présents et de réputation européenne. La firme « Riche » à elle seule emploie quasi une centaine de personnes et ses procédés d'encollage sont largement appréciés.

La région souffre cependant de la disparition de l'Usine du Liénaux qui portait au loin la réputation des raquettes Donnay et qui occupait en temps de

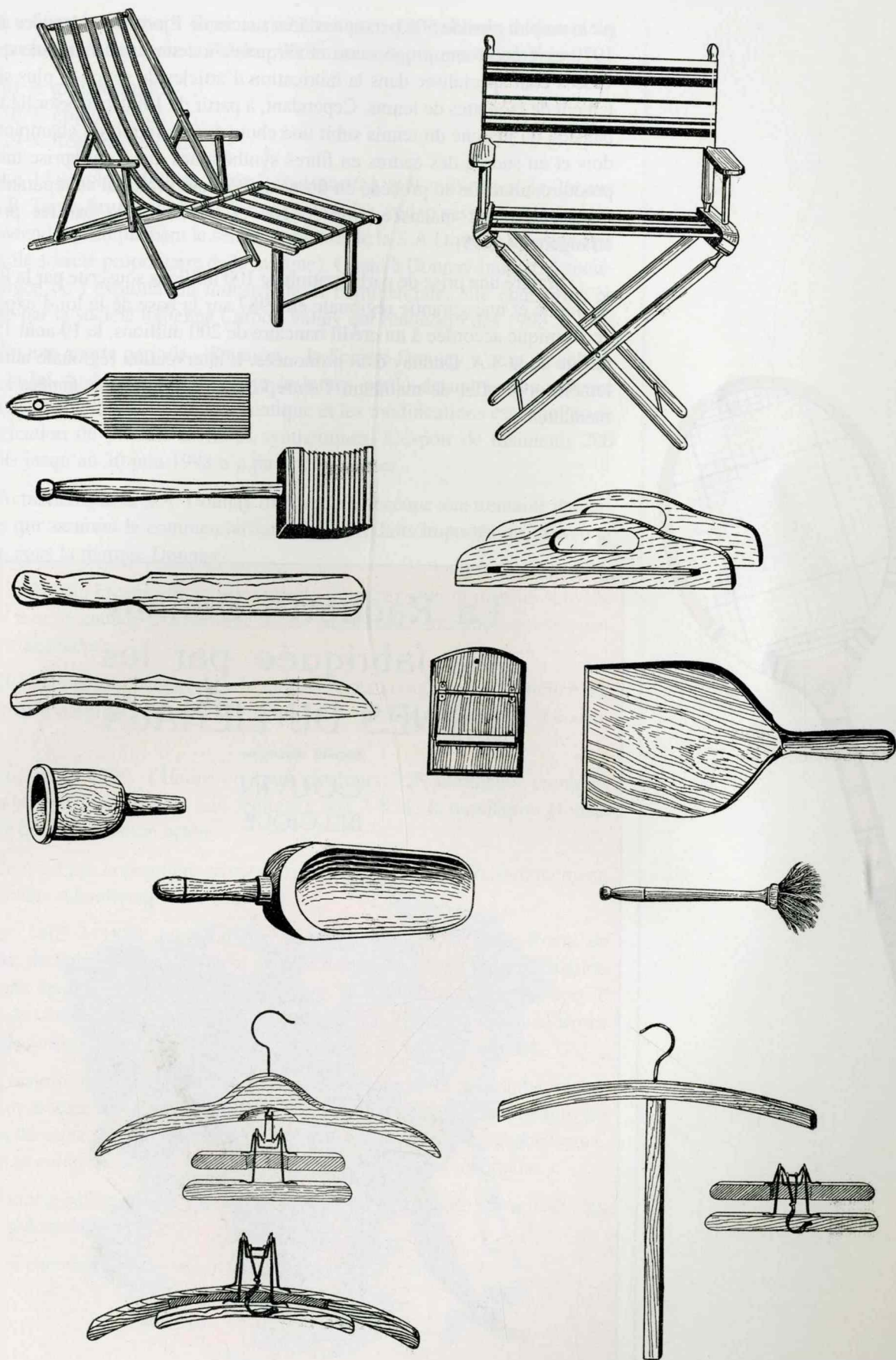


**TOUS LES MANCHES D'OUTILS.**

**Articles de Boissellerie et de Sport**

**USINES DU LIÉNAUX**

**Couvin**  
Belgique



En plus des célèbres manches, les Usines du Liénaux fabriquaient de nombreux autres accessoires en bois.

plein emploi plus de 500 personnes. Les succès de Bjorn Borg dans les années 1970 assurèrent une progression remarquable à cette firme familiale qui dès 1933 s'était spécialisée dans la fabrication d'articles de sports et plus spécialement de raquettes de tennis. Cependant, à partir de 1980, cet essor lié à l'expansion du marché du tennis subit une chute due au retrait du champion suédois et au succès des cadres en fibres synthétiques que l'entreprise tardait à produire, attachée au procédé en fibres de bois qui avait fait sa réputation. La reconversion fut malaisée, trop longue et concurrencée par les produits étrangers. [44, 45]

Malgré une prise de participation de 100 millions souscrite par la Région wallonne et une garantie régionale en 1987 sur la base de la loi d'expansion économique accordée à un crédit bancaire de 200 millions, le 19 août 1988 la faillite de la S.A. Donnay était prononcée. L'intervention régionale aura finalement pour effet de maintenir l'entreprise en vie quelques années supplémentaires.

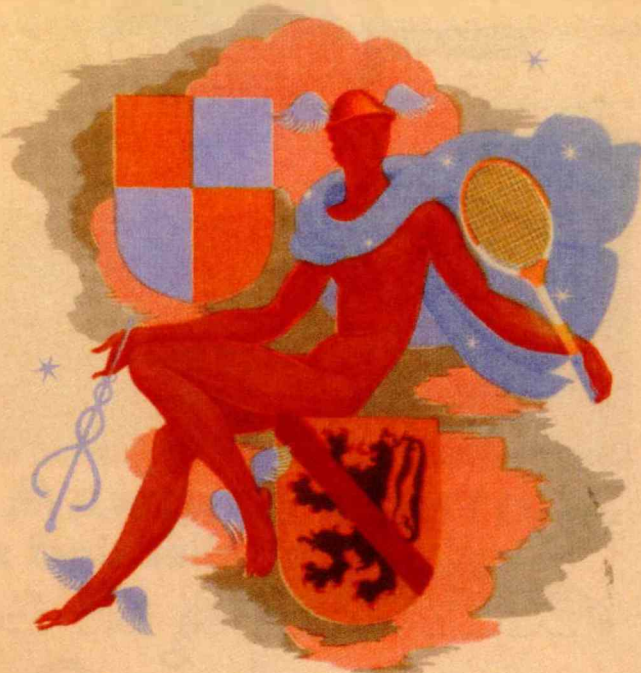


## La Raquette Donnay est fabriquée par les USINES DU LIÉNAUX

Société Anonyme

COUVIN

BELGIQUE



Le financier Bernard Tapie la rachètera pour 153 millions de francs fin 1988 en participation avec la Région Wallonne et le groupe Albert Frère.

- 51 % groupe Tapie.
- 20 % groupe Frère.
- 29 % Région wallonne.

Le 17 octobre 1990 le capital était porté à 600 millions et le 26 juin 1991, B. Tapie, brusquement intéressé par Adidas, cédait ses parts à la Région qui deviendra pratiquement le seul actionnaire de la S.A. Donnay International (nouvelle société propriétaire de la marque). Quant à Donnay Industrie, société chargée de l'exploitation industrielle et commerciale, elle était prise en compte par la société italienne Carbon Valley qui renoncera dès 1993.

En une courte période – 8 années – la Société Donnay n'aura pu échapper à la loi du Marché ni redresser le temps perdu devant la concurrence insoutenable de la main d'œuvre asiatique et les modifications essentielles de la fabrication du produit en fibres synthétiques. L'espoir de maintenir 200 emplois jusqu'au 30 juin 1998 n'a pu se concrétiser.

Actuellement, la S.A. Donnay International occupe une trentaine de personnes qui assurent la commercialisation des produits importés de Taïwan et vendus sous la marque Donnay.

Un fleuron incontesté du Couvinois a dû céder et si la marque subsiste malgré tout, beaucoup d'amertume accompagne cette déception qui se cicatrise malaisément.

D'autres firmes locales dans le même créneau compensent partiellement les pertes d'emplois mais les statistiques du chômage demeurent préoccupantes.

Fin mars 1999, l'Entité comptait toujours 928 chômeurs complets indemnisés (402 hommes et 526 femmes), soit 7 % de la population globale et 25 % de la population active.

Ce n'est pas la première crise qui ait secoué notre coin. Périodiquement, des activités ralentissent et s'effondrent.

De 1865 à 1888, les fonderies pourtant réputées de Saint-Roch, de Pernelle, de Saint-Germain avaient dû interrompre le travail et la population vécut une époque de misère cherchant dans la Haute Meuse française et le Bassin de Charleroi de l'embauche éventuelle. Il fallut, comme nous l'avons constaté, l'effort d'un petit groupe d'hommes pour relancer l'activité.

L'histoire du Couvinois n'est somme toute que celle du combat incessant pour assurer les survies nécessaires. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, malgré les grandes découvertes scientifiques et techniques, malgré les progrès médicaux, sociaux et culturels, la lutte des hommes demeure toujours incertaine.

Il faut remettre chaque jour les fers au feu et retrouver de nouvelles voies afin de redonner confiance.

Les chemins sont devant nous. Il importe de s'y engager !

## BIBLIOGRAPHIE

Outre les références des deux premiers livres, il convient d'ajouter plus spécialement et de consulter

- 1 D'après l'histoire générale des techniques, PVF 1968 Allard C., l'industrie du fer dans les pays de Couvin et Chimay 1730 - 1830. L'encyclopédie de Diderot et D'Alembert. Les forges ou l'art du fer, Inter-livres. La collaboration de Magniette Paul de Cul-des-Sarts.
2. Lejeune J. La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVII<sup>e</sup> siècle in Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'ULg. Liège 1939.
3. H. Pirenne Histoire de Belgique Tome III, Livre IV La Révolution liégeoise. La Renaissance du livre 1950.
4. Fonds de l'Échevinage. Archives de l'État à Namur Causes et procédures 107, 164.
5. Villermont (comte de) op cit page 127 Couvin et sa Châtellenie.
6. Villermont (comte de) op cit page 192 cf. 2e livre 83.
- 7 Villermont (comte de) op cit page 130. cf. 2e livre 83.
8. Hasquin H. Une mutation le pays de Charleroi aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Aux origines de la révolution industrielle en Belgique Bruxelles 1971 Notice sur G. J. et S. Desandrouin in Bibliographie nationale belge XLIII 1983.
9. Hélin E. Liège et Bruxelles in la Belgique autrichienne Crédit Communal de Belgique Europalia Autriche 1987
10. Couvin, liberté, égalité, Janvier-Mars 1793. Fonds Licot, Archives de l'État à Namur, liasse 5.
- 11 Rayeur I. A. L'organisation du district de Couvin 1793-1795. Revue historique du plateau de Rocroi T XXIX 1895.
12. Extrait du registre des délibérations du département des Ardennes 1793 in Fonds Licot. Archives de l'État à Namur.
13. Baudet M. Les conscriptions dans la commune de Pesche à la période française 1793-1815. Crédit communal de Belgique Bruxelles 1967
14. Hasquin H. Déjà puissance industrielle (1740-1830) in W P H. ,t I page 330.
15. Villermont (Comte de) op. cit. pages 210 et 211
16. Pierres calcaires.
- 17 Analyse de l'introduction des procédés techniques en Wallonie dans Hasquin H. op. cit W P.H. Pour la description des techniques anglaises voir Histoire générale des techniques P V F. 1968
18. Hasquin H. op. cit. 1971 Interprétations des conséquences économiques de l'occupation française de 1793 à 1815.
19. Garand J. Un notable ardennais Jean-Nicolas Gendarme Charleville-Mézières S.O.P.E.I.C. 1988

20. Sacré J. Un maître de forge couvinois Charles, Jean-Baptiste, Hanonnet-Gendarme R.S.n° 120 1990.
- 21 Hanonnet-Gendarme, lettre, Archives de la province de Namur.
22. Van Neck A. Les débuts de la machine à vapeur dans l'industrie belge T II Bruxelles. Palais des Académies 1979.
23. La Société anonyme de Couvin 1840. Plan des usines. Bibliothèque Albert Ier Bruxelles Garand op. cit. pp 227 et 291
24. Bertrand F. Le mouvement ouvrier dans le canton de Couvin F.T. tome 27, 1974.
25. De Boer M. G. Guillaume Ier et les débuts de l'industrie métallurgique en Belgique in Rev. belge de philosophie et d'histoire t III 1924.
26. Couvin, période hollandaise, routes et industries. Archives de l'État à Namur.
- 27 Hasquin H. Le pays de Couvin du XVI<sup>e</sup> s à 1850 R. S. n° spécial XX<sup>e</sup> anniversaire T II.
28. Garand op. cit. p. 291 De Boer M.G. op. cit. tb 25.
29. Archives du notaire Pacot à Couvin. Voir aussi Minon A. Les anciennes usines sidérurgiques de la région Rotary Club de Chimay-Couvin 1990. et Duguerny, acte de fondation des usines Saint-Joseph à Couvin F. T. t 92 1990.
30. Balestin R. Aperçu historique de la sidérurgie dans l'Entre -Sambre et Meuse F.T. t 26 1974
- 31 Duguerny. Couvin, ses fonderies et industries diverses F. T. t 83 1988
32. Carimantrand E. Histoire de Couvin F.T. tome 13 1971
33. De Vuyst-Hendrix L. M. Histoire du chemin de fer de l'Entre - Sambre et Meuse, revue Ardennes et Gaume 1973
34. Magniette P La seconde révolution industrielle à Couvin d'après les archives notariales. Texte non public.
35. José de Leauoire, Couvin, ses fonderies et industries diverses de Duguerny F. T. tome 83 1988
36. Mémoire anonyme sur la Couvinoise vers 1951 Billet couvinois extrait d'un journal collé dans le Liber memorialis du doyenné de Couvin vers 1935 (?).
- 37 Le courrier de Philippeville du 16 février 1935 cité par J.J. Van Mol, la métallurgie couvinoise à l'ère industrielle. Revue de l'Écomusée de Treignes.
38. Historique rédigé par l'usine Saint- Roch 1995.
39. Souvenirs de Victor Remy recueillis par J.J. Van Mol.
40. Note de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie. 1981
- 41 Interprétation des souvenirs de V. Remy en fonction de l'évolution historique générale.
42. Une excursion dans l'Entre-Sambre-et-Meuse en 1841 Philippeville-Couvin-Chimay dans F.T. tome 49 1980.

43. Article de P Magniette dans « Couvin dans la Calestienne Région d'Europe » Stidia 75 BX 1998
44. Société anonyme des Usines du Lienaux. Extrait du Journal de Charleroi 16-11-1938 publié par F.T. t 33 1976.
45. Idem pages 29 à 31
46. Devos W Stidia 75. Couvin dans la Calestienne. Région d'Europe. Archives générales du Royaume et Archives de L'État dans les provinces.
- 47 Ville de Couvin. Archives de la Commune sous le régime français (Fonds de l'entité)  
Archives de la Commune sous le régime hollandais ( Fonds de l'entité)
48. Étude sectorielle. Rapport Claisse et Cortier 16 avril 1976. Capacité de production en poêlerie.
49. Synthèse et conclusion sur la restructuration de la poêlerie dans le Namurois 16 avril 1976 Claisse et Cortier.
50. Fabrimétal Étude sectorielle du chauffage en Belgique Mai 1975.

## SIGLES

F.T. Revue En Fagne et Thiérache, Presgaux

R. S Revue Au Pays des Rièzes et des Sarts, Cul-des-Sarts

W.P.H. La Wallonie, le pays et les hommes, histoire, économie, sociétés. La Renaissance du livre Bxl.

## DOCUMENTATION

Pétry Désiré La famille Destrée et sa branche ukrainienne. Lettres de famille et recherches en Russie.

Haine Baudouin La société Anonyme russo-belge à Nijni-Dnie-prowsk. Action de jouissance n° 12102

Leclercq Pierre Photos et Eaux fortes du Vieux Couvin.

Dineur Émile L'usine du Lienaux. Publication et documents d'archive.

Mathy Jacky Documents de collection des produits poêleries Couvinoises.

Terroir et Tourisme Collections provenant de l'exposition du Grand Pernelle consacrée aux forges, fonderies et poêleries du Couvinois.